SAGUENAYENSIA

Janvier-février *1969*

Volume 11 — Numéro 1

Revue

de la

Société Historique du Saguenay

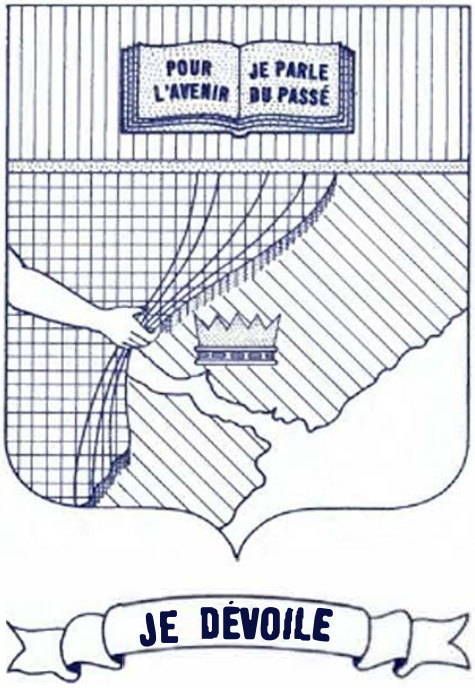

Publications en ligne de la Société historique du Saguenay

Recherche

- La recherche s'effectue par mots-clés parmi les titres et les auteurs de chaque numéro, en utilisant un thème, un endroit, une année ou un auteur précis. La base de données recherche tous les mots inscrits individuellement dans l'indexation.
- La reconnaissance optique de caractères (ROC) est active à chaque fichier numérique. Pour une recherche à l'intérieur de chaque numéro, il est conseillé d'utiliser la boîte de dialogue *Rechercher* / *Find* (CTRL + F).
- Tous les titres d'articles sont répertoriés dans la table des matières des fichiers numériques (signets).

Règles d'utilisation

- Les auteurs conservent leurs droits d'auteurs.
- La Société historique du Saguenay conserve ses droits en tant qu'éditeur.
- En vertu des dispositions de la *Loi sur le droit d'auteur*, les articles parus ne peuvent être reproduits totalement ou partiellement, traduits, distribués ou adaptés sans l'autorisation écrite de l'auteur et de la Société historique du Saguenay.
- La référence aux informations disponibles est obligatoire. Elle doit comprendre les noms et prénoms des auteurs, le titre de l'article, le titre du périodique, l'année de publication ainsi que la page de référence.
- Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux différentes lois en vigueur.

Bases de données en ligne

- Pour plus de contenus historiques, des lectures et recherches supplémentaires sont possibles grâce aux bases de données[1] de la Société historique du Saguenay au www.shistoriquesaguenay.com :
    - Publications en ligne
    - Archives en ligne
    - Bibliothèque en ligne
    - Images en ligne
    - Capsules historiques
    - Et autres

Devenir membre de la Société historique du Saguenay

- Avec votre appui, vous participez à la mission de la Société historique du Saguenay qui est de diffuser, acquérir, traiter et conserver le patrimoine documentaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Être membre de la Société historique du Saguenay vous donne accès à la revue d'histoire *Saguenayensia*, ainsi qu'à des escomptes sur des produits en boutique et des reproductions de documents d'archives. Visitez notre boutique en ligne pour découvrir la variété des produits disponibles.

[1] Les bases de données disponibles peuvent varier.

930 rue Jacques-Cartier Est C-103, Saguenay, arr. Chicoutimi, G7H 7K9
(418) 549-2805 p.100 | shs@shistoriquesaguenay.com
www.shistoriquesaguenay.com

Saguenayensia

Revue de la Société Historique du Saguenay

Volume 11 — Numéro 1 *Janvier-février 1969*

SAGUENAYENSIA

Directeur: **Mgr Victor Tremblay**
Président: **M. Wilfrid-E. Dugal**
Secrétaire-trésorier:
M. J.-Henri Bouchard

Adresse:

SEMINAIRE,
Case postale 1005, Chicoutimi
Téléphone: 549-2805

Imprimeur :
Le Progrès du Saguenay, Ltée
316, avenue Labrecque, Chicoutimi

Prix de l'abonnement: **$4.00 par an.**

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

SOMMAIRE

Pages

Editorial 1

Alexis Lapointe dit "Le Trotteur": l'athlète — Jean-Claude Larouche 2

Rapport de la S. H. S. en 1968 .. 5

Mémoires d'une ancienne: Mme François Tremblay "Bouleau" (3e) 8

Mariages de la région — Léonidas Bélanger 13

Le pont de Sainte-Anne — Norbert Morais 17

UNE DATE DOUBLEMENT MARQUANTE

Janvier 1969 est pour nous une date doublement marquante. C'est le début d'une nouvelle période pour la Société Historique du Saguenay, qui compte à ce moment 35 années d'existence, et celui d'une deuxième décade pour la revue SAGUENAYENSIA, qui compte en même temps 10 années de publication: deux faits intimement liés l'un à l'autre.

Il aurait été opportun de saluer ce double événement par une manifestation publique qui en aurait souligné l'importance; nous avons songé à le faire par une petite fête qui aurait permis à nos amis, à tous ceux qui participent à l'oeuvre: dirigeants, collaborateurs, membres, souscripteurs, annonceurs, abonnés et sympathisants, de se rencontrer, d'échanger leurs expressions de sentiments et leurs vues, et aussi, par la rétrospective qu'à cette occasion on n'aurait pas manqué de faire sur l'oeuvre réalisée, d'affermir leur satisfaction d'y avoir contribué. Tout pesé, nous avons renoncé à une célébration et avons décidé de nous contenter de signaler les faits.

Un aperçu de ce que représentent, en fait de travail et de réalisations, les trente-cinq annés de labeur de l'équipe de la Société Historique du Saguenay apporterait des surprises et de l'émerveillement à ceux qui n'en suivent que de loin l'activité et même à ceux qui la suivent de très près. Un simple coup d'oeil sur les richesses documentaires accumulées dans les archives de la Société produit déjà cet effet. Devant ces milliers de documents, ce million et demi de pages de renseignements de toutes sortes, ces quarante-deux mille photographies et ces cinquante-cinq mille négatifs d'autres, ces collections de tous les journaux et revues publiés dans le Royaume du Saguenay, ces milliers de volumes ayant trait à l'histoire régionale ou publiés par des Saguenéens, ces centaines de mémoires de vieillards recueillis à partir de 1920, et aussi ces collections d'objets de musée qui sont eux-mêmes des documents, des témoins du passé et des souvenirs de ceux qui ont fait notre région ce qu'elle est: voilà un ensemble qu'on se sent incapable d'apprécier comme valeur. Et que dire de l'utilisation de tout cela au service de notre région, sous toutes sortes de formes: centaines de conférences, milliers d'articles, plus de vingt ouvrages publiés, nombreuses célébrations de centenaires, monuments, etc.

Voilà pour le compte de la Société Historique. Pour celui de la revue SAGUENAYENSIA les chiffres ne sont pas moins éloquents. Une moyenne de soixante articles par année permettait à l'un des nôtres de nous écrire: "Depuis 10 ans déjà que votre revue apporte à ses nombreux lecteurs une mine inépuisable de renseignements de toutes sortes sur notre région, 10 ans qu'elle offre à tous des tranches importantes de notre petite et grande histoire régionale, c'est dire qu'elle rend d'immenses services à tous . . ." Elle prend d'ore et déjà le caractère de ce qu'elle doit devenir avec le temps: une encyclopédie d'histoire et de géographie saguenéennes.

Sans tapage mais avec coeur et conviction, nous saluons les 35 ans de la Société Historique du Saguenay et les 10 ans de SAGUENAYENSIA.

La direction

Alexis Lapointe dit "Le Trotteur"

L'athlète

"Il ne s'agit ni d'affirmer ni de nier, mais de comprendre".
(Spinoza)

Ayant brossé dans un article antérieur (1) les principales étapes de la vie d'Alexis comme HOMME, nous l'analyserons aujourd'hui en tant que digne représentant de la flamme athlétique.

Ce deuxième enfant d'une famille de quatorze avait, un peu à son insu, développé cette capacité qu'il possédait de marcher ou de courir de longues distances, et ce, depuis sa tendre enfance. Cette puissance de fatiguer moins que d'autres à la course était présente dans tout son être indubitablement depuis sa naissance. L'héridité et tous les facteurs connexes lui avaient sans doute octroyé une certaine prédisposition organique et anatomique à ce genre d'exercice.

TRES JEUNE, IL S'ELOIGNA DU LOGIS . . .

Se sentant plus ou moins apprécié par les siens, il commença très tôt à scruter l'horizon et à vouloir gravir ces montagnes qui le séparaient d'autres terres, d'autres régions et surtout d'autres gens. Un bon matin donc, il laissa là sa bêche et son rateau et partit à la poursuite d'une soi-disante liberté qui ne pouvait se trouver, selon lui, que sur ces voies de terre qui conduisent aux autres villages.

Fort probablement, il était, un peu inconsciemment, à la recherche de gens qui l'accepteraient un peu mieux ou de visages qui oseraient rire de ses prouesses. Et comme il avait développé petit à petit un assez bon moyen de locomotion, son éloignement graduel de la terre paternelle et du logis lui fut chose assez facile.

ANALYSE DES TEMOIGNAGES

Sortir tout le jus rationnel d'un témoignage est souvent un travail très ardu et, hélas, nous l'avouons, fait perdre quelquefois au beau récit raconté magnifiquement un peu de sa chaleur. Bien sûr que nous n'aurons jamais la fatuité d'avancer que cette sorte de "dissection" logique ou analytique nous permettra dans tous les cas d'atteindre "la vérité, toute la vérité et rien que la vérité". Cependant, il nous a semblé que si nous mettions sur papier les grandes lignes de ce que nous avons recueilli, de ce que nous suspectons et enfin de ce que nous ignorons, il existait peut-être un espoir de voir émerger d'un tel exposé, méthodiquement conduit, plus que nous n'y aurions mis.

NOUS PUISONS A LA SOURCE

Les pionniers que nous avons visités sont tous sans exception des témoins oculaires de la vie d'Alexis. Ils ont puisé dans la sabretache de leurs souvenirs personnels quelques passages qu'ils n'ont jamais oubliés, justement à cause du fait qu'ils semblaient inérarrables. Alexis Lapointe a couru, a sauté, a dansé; voilà les sphères dans lesquelles nous puiserons certains exploits.

* * *

LE COUREUR

Ses courses étaient-elles vraiment si éperdues... si surhumaines... si extraordinaires? Où se classent donc ces "bauches" que les gens et les années ont peut-être défigurées, mais sans affecter leur vérité fondamentale? ". . . *Quand il se préparait pour un exercice, c'était bien drôle de lui voir la langue; elle était toute sortie de sa bouche et pendait à côté du menton*" (Arthur COTE, Alma, 1966); *mais après, c'était la vraie course.*

LE MORT DU LAC HAHA

"Une fois Alexis se trouvait à Saint-Urbain et devait se rendre à Grande-Baie. Ses parents, ayant appris qu'on avait trouvé un homme mort accidentellement au Lac Haha, s'inquiétèrent. Ils téléphonèrent à Saint-Urbain afin de savoir s'il était rendu au Saguenay, mais heureusement, il n'était pas encore parti de Saint-Urbain. Il était, à ce moment-là, midi. Le lendemain, sur l'heure du diner, ils reçurent un coup de téléphone en provenance de Grande-Baie, qui leur apprenait qu'Alexis était rendu là sain et sauf. Il avait fait le trajet à pied." (Mme Louis Lapointe, Clermont, 1946) (SHS, doss. 655, pièce 16, p. 1)

Nous avons donc cherché à savoir l'heure exacte de son départ de Saint-Urbain. Car le récit nous donne comme possibilité maximum un trajet de 24 heures. En octobre 1966, nous apprenons de Philippe Lapointe (fils de Louis et neveu d'Alexis), qui a gardé en mémoire certains faits d'une façon fort précise, qu'Alexis, ce matin-là, soucieux des conditions climatériques — car il faisait mauvais temps depuis plusieurs jours — avait attendu, avant de traverser, la gelée du matin. Si l'on suppose 4:00 A.M., il a fait les 60 milles en 8 heures. Et en 9 heures donc, s'il est parti à 3:00 A.M.. Or, si c'est le cas, il a gardé une moyenne de vitesse entre 6.6 mph. et 7.05 mph. (2), ce qui demeure rapide mais humain. Rappelons ici que les marathoniens d'aujourd'hui tiennent la moyenne de 12

(1) **Saguenayensia**, novembre-décembre 1967, page 135.

(2) Mph: anglais, miles per hour: Milles à l'heure.

mph. sur une distance de 26 milles. Il est vrai cependant que le terrain du marathon est moins montagneux que le petit parc de la Galette.

COURIR 14 MILLES ET DANSER TOUTE UNE VEILLEE

"Je suis persuadé qu'il courait dix à quinze milles très facilement. Ecoutez ce que je vais vous raconter. Nous étions réunis un bon jour d'hiver dans une maison des Grands-Fonds; comme le soir tombait, on pensa s'amuser et faire une veillée, mais le violonneux n'avait pas son instrument. Quelqu'un suggéra alors qu'on envoie Alexis le chercher. Car ce dernier se trouvait justement avec nous. Entre cet endroit et la Malbaie, il y avait 7 milles. Il partit donc à travers cette route mal entretenue en hiver. Je me souviens que quelque dix minutes après qu'il fut parti, les hommes se demandaient entre eux si Alexis était rendu à la Malbaie; les uns disaient oui, les autres non. Peu de temps après, alors que nous en parlions encore, nous entendons tout à coup des pas dans l'escalier du de hors. Croyez-moi, c'était bel et bien Alexis qui revenait avec le violon. Il avait pris exactement 35 minutes pour faire le trajet de 14 milles. . ." (Philippe GILBERT, Montréal, 1967)

Oublions l'étude mathématique du récit, que quiconque pourra faire à loisir, et imaginons un peu la résistance organique qu'il se devait d'avoir pour réussir de telles prouesses qui, certes, auraient morfondu les plus passionnés des amoureux ... de la musique à bouche ou du violon.

LA COURSE DE PATERSON

Pour les besoins de la musique, nous résumerons cette course qui nous a été fournie par les Archives de la Société Historique du Saguenay. Deux compatriotes, Joseph et Georges Tremblay, avaient rencontré Alexis lors de son passage à Paterson aux Etats-Unis. Ils lui avaient offert de l'inscrire à une course. Ils étaient même prêts à défrayer le coût de l'inscription. Alexis, un peu buté comme toujours, refusa de participer à l'épreuve. Après que les concurrents eurent accompli un tour de piste, Alexis, n'en pouvant plus, sauta dans les corridors de la piste et y fit cinq tours pendant que les autres coureurs en firent deux seulement.

Mis à part certains points un peu difficiles à comprendre, par exemple le coût de l'inscription de $25.00, la piste ronde d'une longueur d'un mille, etc., la course telle que rapportée est quasi incroyable. Car, après calculs, il a couru 5 milles en gardant une moyenne de 2:36 min. au mille. Mais s'il avait fait 4 tours au lieu de cinq, la moyenne descend à 3:15 min. au mille, ce qui est déjà un peu plus raisonnable. Et si nous voulons pousser plus loin nos hypothèses, nous dirons qu'Alexis a pu laisser partir les coureurs pour le premier tour et qu'ensuite il a fait les trois tours dans le même temps qu'ils faisaient leurs deux derniers tours de piste. Ce qui lui donnerait alors une moyenne de 4:20 min. au mille; encore là il est au dessus du record mondial de 1903.

COURSE CONTRE DES ANIMAUX

Exception faite des chevaux, il a coursé contre plusieurs animaux. Il aimait agacer des chiens pour ensuite se retourner sur eux et leur botter le train arrière ...; il courait dans les champs en tenant la queue de jeunes poulains de deux ans...; il prenait une "bauche" contre un mouton pour ensuite sauter devant à la grande stupéfaction du mouton, qui culbutait ...; c'était un plaisir pour lui de rattraper les cochons qui, à l'abattoir, ne voulaient pas passer sous le couteau. Et nous pourrions continuer dans cette veine, mais passons plutôt à d'autres courses.

COURSES HIPPIQUES

Indéniablement, il a couru à plusieurs reprises contre des chevaux. Que ce soit sur une piste appropriée à cet effet, sur un chemin de terre ou dans un champ, les témoignages sont là et parlent d'eux-mêmes. En voici un entre plus de cinquante. *"Un bon dimanche après-midi, vers 1921, mon père m'amena à la piste de course de Métabetchouan, pour y voir Alexis le Trotteur courir contre les chevaux. (...) Nous avions décidé, pour ne rien manquer de la course, de monter sur le toit de l'estrade, car étant enfants, nous n'y voyions rien étant placés au même niveau que les autres. Au départ des chevaux, Alexis enlève son petit veston et même sa chemise et part derrière les chevaux. (...) Rendu à la fin de la course, à environ 100 pieds du fil d'arrivée, Alexis, qui était "bride à bride" avec le cheval d'Alexis Néron, activa sa course pour passer le fil d'arrivée avec une bonne distance devant le cheval gris. Pour terminer sa course, je me souviens qu'il fit 5 ou 6 sauts d'une vingtaine de pieds chacun. Et c'était là un cheval de 2 m 15 . . ."* (Ernestase GUAY, Métabetchouan, 1967).

Au dire de ses voisins, Monsieur Guay n'est pas homme à inventer de tels récits. C'est un témoin "grade A". Et l'analyse n'en est que plus déconcertante pour celui qui a à la faire.

COURSE CONTRE LES TRAINS

A-t-il vraiment couru contre les trains? Nous pourrions nous demander aussi à quelle vitesse filaient ces trains. Entre Jonquière et Chicoutimi par exemple; le Siège Social du C.N. nous apprend que les trains-voyageurs prenaient entre 35 et 40 minutes pour franchir les 10 milles de voie ferrée. C'est donc dire une moyenne entre 15 et 17 mph. Nous le croyons, à la lumière des témoignages reçus et de l'analyse comparative qui joue à l'intérieur de normes humaines.

Bien entendu, nous pourrions parler aussi de ses courses contre les bicyclettes, contre les bateaux et contre le vent, mais somme toute, tous ces récits nous porteraient à la même conclusion: celle d'avancer qu'Alexis a égalé dans son temps (avant et après 1900) plusieurs records d'aujourd'hui. Et passons voir maintenant le domaine des verdicts sans appel, celui des sauts en longueur.

* * *

LE SAUTEUR

Au beau milieu d'enjambées merveilleuses, il réussissait des sauts à nous en couper le souffle. Eut-il possédé les bottes de sept lieux des contes de Perreault, le résultat se serait avéré probablement identique... Blague mise à part, il a fait belle figure de sauteur et en voici d'ailleurs quelques preuves authentiques.

LE MADRIER DE DOUZE PIEDS

On raconte qu'il se plaçait au bout d'un madrier de 12 pieds et qu'il l'enjambait dans toute sa longueur sans élan. Or le record du monde dans ce genre de saut appartient à R. Ewry avec un saut de 11 pieds 1 pouce et ce, en 1904. Une médaille d'or de plus pour Alexis. Un saut similaire consistait pour lui à placer l'un à côté de l'autre 5 barils vides de 45 gallons. Il pénétrait (debout) dans le premier, sautait dans le second, en sortait, et ainsi de suite jusqu'au cinquième. Ainsi à l'étroit, le "ressort" ne pouvait venir de la jambe mais bien uniquement du pied, dans lequel il devait avoir une sorte de "spring" remarquable, comme disait celui qui me rapportait la chose. (Philippe GILBERT, Montréal, 1966).

Il faisait mieux que ça encore; il était capable, pendant une veillée, d'étamper la semelle de sa bottine droite au plafond et de retomber debout sur ses deux jambes. Il l'avait fait entre autre chez Hermel Tremblay, dans le rang Saint-Jean-Baptiste, près de Saint-Urbain, et le plafond était à 8 pieds.

LA LONGUEUR DE SES ENJAMBEES

Après une course qu'il avait faite à Tadoussac pour pouvoir prendre le bateau de l'Anse-à-l'Eau.

"... Le lendemain, mes frères Pamphile (23 ans) Hubert et Ernest, qui étaient des hommes et qui l'avaient vu courir, ont eu l'idée de mesurer ses pas. Ils ont pris un pied-de-roi de quatre pieds (papa était menuisier) et ont constaté que d'une piste à l'autre il y avait exactement quinze pieds; à un endroit la distance était de 20 pieds et il avait touché terre des deux pieds au bout de ce pas, ce qui a fait penser qu'il avait fait un saut. Après ce bond, les pas continuaient de mesurer 15 pieds, ce qui montre que le saut n'avait pas interrompu sa course." (Armand GRAVEL, Chicoutimi, 1966).

Et cent autres nous ont parlé de ses foulées à en perdre l'âme.

> *"Et certains soirs de pains parfumés et tièdes, on dirait que, CENTAURE, il galoppe sur nos sillons".* (F.A. Savard, dans L'ABATIS, p. 11).

Et comme dirait Roch Valin: *"Il y a dans la dernière partie de cette phrase un rythme anapestique, progressivement ascendant, qui fixe, pour ainsi dire, Alexis dans un cabrement final de Centaure, éminemment plastique."* (3)

ET D'AUTRES SAUTS

En 1917, pour amuser des enfants à Desbiens, Alexis sauta deux longueurs de trottoir de 12 pieds chacune; un saut donc de 24 pieds à 57 ans. Et Ben Boivin rapporte lui avoir offert deux dollars pour son saut. (4)

Et Monseigneur Boivin (dans son livre "DANS NOS MONTAGNES") le fait sauter dans la neige sur une longueur de 28 pieds qu'il dit avoir mesurée.

Sûrement que le "steeple-chase" eut donné à Alexis lors des jeux Olympiques de quoi s'amuser follement. Cette course de 3,000 mètres sur laquelle sont réparties 28 haies lourdes et 7 sauts d'une rivière d'une douzaine de pieds de large eut été sans aucun doute l'épreuve idéale pour lui. Bref, qu'il ait accompli tous ces sauts prouve d'une façon certaine l'extrême rapidité de ses mouvements, un système réflexe en très bon ordre, ainsi qu'une agilité un peu rare.

"Je l'ai vu s'accrocher les pieds en travaillant et, comme par réflexe instinctif, il a fait un saut que je situerais dans les 15 pieds éventuellement." (M. DESBIENS, Alma, 1966)

POUR CONCLURE AU SUJET DES SAUTS

Et dire qu'en 1896, lors des premiers Jeux Olympiques restaurés par Coubertin, Alexis était fort probablement dans le meilleur de ses capacités. Il avait alors 36 ans. Or le record du saut en longueur en Grèce était de 20 pieds 8 pouces et le marathon se courait en deux heures 58 min. 50 sec. (26 milles).

* * *

LE DANSEUR

> *"Il fallait un calculateur, ce fut un danseur qui l'obtint"* (Beaumarchais, *Le mariage de Figaro.)*

Si la course et le saut sont des sphères où les jambes ont un très gros travail à produire, il en est ainsi de la danse. *"Il y a 53 ou 54 ans (1913), à l'Hôtel Tremblay (tenu par Joseph Tremblay dit Tiflu) à Roberval, Alexis le Trotteur donnait une exhibition de danse (gigue, car il dansait seul). De 10 hres du soir à 5 hres du matin, Alexis a dansé sans aucune interruption et il ne paraissait pas magané à la fin de l'exécution. Nombre de personnes assistaient, parmi lesquelques Thomas Gagné, mon oncle, qui a raconté la chose le lendemain à son père et aux autres."* (Roland LAVOIE, Jonquière, 1966)

Danser 7 heures sans arrêt la gigue simple entre-t-il dans le domaine de l'extraordinaire? Qui pourra le dire? Si l'on considère cependant le programme d'entrainement assez sévère d'Alexis, il est plausible que ses jambes, qui le soutenaient dans de très longues randonnées, aient pu aussi

(3) Roch Valin, dans L'enseignement Secondaire au Canada, Québec, vol. XXVI, no 8, mai 1947, page 318.

(4) Le Lingot, Arvida, édit. 15 juin 1961, page 5.

lui permettre de giguer éperdument de longues heures et de fatiguer même les violonneux...

Quand Beaumarchais associe, dans la pensée du début de ce chapitre, le danseur au calculateur, il a raison. Mais Alexis poussa ce calcul à l'extrême et ajouta des éléments qui compliquèrent joli-

UNE DERNIERE PROUESSE

"Son truc favori était de lever droit la jambe ment ses sautillements. Il dansait avec un verre d'eau sur la tête ou mieux encore, un fanal allumé, rempli d'huile, qui aurait mit le feu à la première fausse manoeuvre de notre calculateur... *en avant, de la ployer au genou, à rebours du sens ordinaire et de hausser ensuite le pied jusqu'à ce qu'il atteigne la main tendue pour le rencontrer, ou encore de fléchir les deux jambes en arrière à la manière des jarrets d'un cheval et de s'asseoir lentement sur ses hanches à terre, puis de se relever sans l'aide des mains."* (5)

Contorsionniste, il le fut donc aussi pour accomplir de tels tours.

COURSE, SAUT, DANSES: UN TOUT COHERENT.

Si certains sauts prodigieux d'Alexis s'expliquaient facilement par la vitesse qu'il pouvait atteindre, qu'apporte donc de plus à notre étude cet aspect de danseur?

(5) Marius BARBEAU, **Le Saguenay Légendaire**, Montréal, Librairie Beauchemin Limitée, 1967, page 98.

Nous le voyons certes comme une sorte de complément explicatif de sa résistance organique et jambière! Mais avant tout, nous considérons cet aspect comme une première phase d'un ensemble tripartite fort simple d'ailleurs.

DANSER ⇄ *COURIR* ⟶ *SAUTER*

Ses danses quotidiennes étaient pour lui une magnifique mise en train pour ses courses du lendemain et une gymnastique antérieure idéale pour le moyen de locomotion qu'il avait choisi. Bref, une très belle préparation musculaire. Ses courses elle-mêmes développaient une endurance pulmonaire et cardiaque lui permettant (de là la flèche inversée) à la fois des danses plus longues et des sauts d'une plus haute performance à chaque fois. Et enfin, muni de toute cette forme physique enviable, il n'était pas difficile pour lui, avec la souplesse que le destin lui avait octroyée, de faire mille pirouettes.

Et voilà le cycle qui recommençait sans cesse avec, nous en somme sûrs, des temps de repos où il aimait se perdre dans la boucane de sa pipe, faute de ne pouvoir lire le journal.

En terminant, nous avons essayé bien humblement, au cours de ce bref article, de découvrir l'ATHLETE où le poète avait découvert la poésie et où les conteurs populaires ne pouvaient guère aspirer à trouver autre chose que le merveilleux.

Jean-Claude LAROUCHE,
Bachelier en Educ. physique.

Rapport de la Société Historique du Saguenay en 1968

Selon une habitude qu'il est opportun de conserver, commençons par des chiffres.

1—ACQUISITIONS

A la *bibliothèque:* 193 volumes, parmi lesquels "Maria Chapdelaine" en portugais, deux volumes nouveaux sur les origines de la colonisation du Saguenay, plusieurs ouvrages d'Art héraldique, "The Clergy and Economic Growth in Quebec", par W.F. Ryan, s.j., (basé en grande partie sur une enquête faite au Saguenay grâce à nos archives).
En plus: 21 volumes de "Makers of Canada";

— 44 années complètes du "National Geographic Magazine" (don de M. Robert Riverin);

— 81 années complètes de la "Gazette Officielle de Québec" (don de M. Jacques Riverin, notaire).

Aux *archives:* 90 documents isolés.

En plus: - Des lots considérables de documents et dossiers sur des sujets spéciaux: Pulperie de Chicoutimi, Val-Jalbert, Roberval, Foyer Coopératif de Chicoutimi, l'activité musicale à Chicoutimi, Alma et Naudville, etc., dont l'inventaire n'est pas encore fait;

— 24 bobines de rubans magnétiques porteurs de textes enregistrés;

— 29,983 pages de textes divers, comprenant ceux de quelques études remarquables, entre autres sur le Rang de Koushpaigane, le Chemin de fer Québec & Lac Saint-Jean, Val-Jalbert, Trente années d'activité missionnaire au Saguenay, etc.

— 71 cartes géographiques, entre autres une magnifique copie en couleurs de celle de Guillaume Le Testu, 1555, où apparaissent les pays d'Ochelaga et de Canada, la rivière et le royaume du Saguenay illustré par un splendide châteaufort. Cette carte est un don de la Bibliothèque Nationale de France, présenté par mademoiselle Monique de la Roncière, conservateur au Département des Cartes et Plans.

— 2426 photographies, dont plusieurs de choses et de personnes anciennes de la région;

— 8 mémoires d'anciens de la région;

— 18 cahiers de sermons du chanoine Joseph Girard;

— 240 textes de sermons et conférences spirituelles de l'abbé Charles-Elzéar Tremblay.

Au *musée:* 255 pièces, parmi lesquelles plusieurs objets souvenirs du docteur Adélard Riverin, une statue unique de Marie Reine du Clergé, une magnifique cariole, plusieurs tableaux et grands portraits, 10 drapeaux et 7 hymnes nationaux de divers pays.

II—SERVICES

Correspondance: 1,512 lettres.
Renseignements données 1,678.
Personnes reçues pour recherches et travaux personnels: 42. - Parmi les sujets de ces travaux, signalons: l'A.C.J.C. (Association Catholique de la Jeunesse Canadienne), la Langue parlée au Saguenay, Les premiers Lavole au Saguenay, l'Imprimerie au Saguenay, l'Industrie de la pulpe, les Sources d'information archéologique, l'Etablissement du syndicalisme, Alexis le "Trotteur", Damase Potvin et son oeuvre littéraire, le Folklore saguenéen, l'Aviation, les Oeuvres poétiques des auteurs saguenéens, plusieurs relevés généalogiques.
Conférences et causeries: 30, dont une dizaine à la radio.
Articles publiés: 70.
Publications: la revue *Saguenayensia.*
— 3 volumes: "Les trente ainées de nos localités", par Mgr Victor Tremblay;
"Monseigneur Dominique Racine", par M. Jean-Claude Drolet;
"Histoire du Saguenay" (Edition nouvelle), par Mgr Victor Tremblay.
Participations actives:
a) aux Etats Généraux du Canada français (janvier);
b) au Carnaval-Souvenir de Chicoutimi (février);
c) à l'assemblée annuelle de l'Institut d'Histoire de l'Amérique français (mai);
d) à trois réunions de la Fondation de la famille terrienne;
e) au Cinquantenaire de la paroisse de Petit-Saguenay (juin);
f) à la préparation d'un film sur le fjord Saguenay par l'organisme ORTF de France (juillet);
g) aux 6 réunions de l'Association des Archivistes de Québec.

III—ACTIVITE GENERALE

Nous avons obtenu le classement de la poudrière du Poste de Métabetchouan comme monument historique; la longueur des tractations et certaines conditions financières ont retardé la restauration de ce petit monument.

Nous avons commencé deux grandes campagnes de documentation: une collection de tous les manuels utilisés dans les écoles de notre région depuis l'origine, et un relevé de tous les noms géographiques employés pour désigner les lieux de toute catégorie, y compris les moins connus et les moins importants. Plusieurs ont répondu à notre appel au sujet des manuels scolaires, mais la très grande partie manque encore. Quant à l'enquête historico-géographique sur les lieux-dits, elle est seulement commencée; le manque de loisirs nous a empêchés de la pousser plus vite.

Le travail de classification, longtemps au ralenti par défaut de personnel, a pris une nouvelle activité et a permis de mettre en ordre définitif une bonne partie de la documentation en souffrance. Par contre, des masses considérables de documentation apportées en vrac sont seulement déposées dans des tiroirs et attendent forcément leur tour pour être mises en état d'être utilisées. En dépit du travail surhumain que s'imposent le président et l'archiviste, du concours bénévole d'un dévoué directeur, de l'aide financière que nous accorde le ministère des Affaires culturelles et qui nous permet d'employer quatre personnes salariées au service des archives et de la consultation, il nous est impossible d'avancer plus rapidement ce travail de classification essentiel, à moins d'avoir des ressources suffisantes pour augmenter notre personnel.

Le matériel du musée demeure en entrepôt sous notre garde en attendant que l'acquisition d'un local approprié permette de le loger et d'en faire bénéficier les visiteurs, qui, de plus en plus nombreux, ne cessent de se plaindre de cet état de chose; état de chose qui prive tout le monde de cette précieuse école et la région d'un centre d'attraction important. Les négociations se poursuivent avec toute la diligence possible et avancent vers une solution qu'on nous fait espérer comme prochaine.

L'année 1968 a été marquante comme manifestation de l'efficience de notre Société et comme preuve de l'appréciation de sa valeur et de ses services, tant chez les individus que dans l'ensemble de la région, de la province et du dehors. La publication de trois volumes en quelques mois, en plus des autres services en pleine activité et du nombre des chercheurs qui viennent s'alimenter pour des travaux importants en histoire ou en géographie humaine, est un indice assez expressif du rendement de notre oeuvre. Il y a lieu de signaler le fait que, sous l'effet de cette oeuvre, l'enseignement de l'histoire régionale est devenu possible et a fini par s'imposer, avec ce résultat que, grâce à la série de *Saguenayensia* (qui fournit plus de 600 articles sur divers sujets) et à la publication des trois volumes édités cette année, les cours de préparation à l'enseignement de cette matière commencent avec l'année 1969 et seront suivis par 174 pro-

fesseurs déjà inscrits. Notre région est choisie comme région pilote dans la réalisation de ce progrès. Tout cela aurait été impossible sans le travail fait par la Société Historique du Saguenay.

Quant à l'appréciation de ce travail, les témoignages élogieux que nous recevons sont trop nombreux et trop fréquents pour qu'on puisse les citer ici. Ils nous viennent de partout et parfois de façon tout à fait inattendue: des Etats-Unis, de France, de Belgique . . .

Citons comme type ce que nous écrivait il y a quelques jours un des chercheurs reçus aux archives.

"Il m'est très agréable, au terme de cette année 1968, de venir vous remercier pour tous les renseignements précieux que j'ai puisés aux archives de la Société Historique du Saguenay. Vous m'avez ouvert toutes grandes les portes de vos archives et je ne peux que vous en être reconnaissant. Votre attitude généreuse à l'endroit des chercheurs ne peut apporter, pour l'histoire en général et surtout pour l'histoire du Saguenay, que des explications historiques intéressantes. J'adresse un merci tout particulier aux dévoués membres de votre équipe qui ont su si bien m'orienter vers les documents intéressant de près ou de loin ma recherche et qui, le sourire aux lèvres, ont répondu à mes nombreuses demandes.

"Vos archives sont riches et permettent merveilleusement de voir clair dans la noirceur du passé. Il y a là, accumulée depuis de nombreuses années par votre labeur inlassable et toujours bénévole, une somme de documentation pour les futurs chercheurs. Dans le domaine particulier de ma recherche, le matériel est de première valeur. J'ai travaillé aux archives d'une façon quasi régulière de septembre à la fin de décembre. En cours de route, j'ai également accumulé une foule d'autres renseignements sur deux sujets qui me passionnent au plus haut point et sur lesquels, à l'occasion, j'ai travaillé pour me reposer de mon sujet principal".

Nous voyons avec bonheur cette reconnaissance, cette appréciation, cette efficacité et ce rayonnement de notre Société et de son oeuvre. Cela réconforte du labeur prolongé et souvent pénible, trop ignoré aussi, que cela nous a coûté et nous coûte encore; cela fait surtout augurer une utilisation de plus en plus large des ressources documentaires que nous avons accumulées pendant 35 ans, une plus forte preuve de la raison d'être de la Société Historique du Saguenay et des services qu'elle rend à notre région, à notre pays.

Léonidas Bélanger, président,
Victor Tremblay, p.d., archiviste,
Yvette Tremblay, secrétaire.

Les officiers de la Société Historique du Saguenay pour l'année 1969. Assis: Mgr Victor Tremblay, archiviste et conservateur du Musée, M. Léonidas Bélanger, président et responsable de la section de généologie, Mlle Yvette Tremblay, secrétaire-trésorière; debout: M. l'abbé Raymond Desgagné, bibliothécaire, M. Wilfrid Dugal, responsable de la revue Saguenayensia.

Mémoires d'une ancienne

Madame François Tremblay "Bouleau"

(3e CONSULTATION)

Les souvenirs de madame François Tremblay (née Marie-Louise Bergeron) contiennent plusieurs recettes pour d'excellents mets qui font partie de nos menus. Le plus substantiel est ce qu'elle décrit des faits et gestes de la famille. Il nous parait opportun d'en citer encore des extraits.

V. T.

Madame François Tremblay "Bouleau" (Marie-Louise Bergeron).

Premier jour de l'an à Shipshaw

Le matin, au réveil, j'ai dit à François: "Tu vas demander la bénédiction à ton père" — car depuis quelque temps je lui disais "tu", tout en me trompant souvent: l'habitude du "vous"! . . . — Il m'a répondu: "Pour la bénédiction, je pense bien que je ne la demanderai pas; je ne l'ai jamais fait. — Très bien". Avant le déjeûner, j'ai dit à monsieur Tremblay (Jean): "Aujourd'hui c'est le premier jour de l'année. Vous allez nous donner votre bénédiction? — Vous pensez, la Louise, que je suis capable? — Vous savez bien que oui". Alors j'ai pris la main de mon mari, nous nous sommes mis à genoux au milieu de la place près de la table. Quand la grand-mère nous a vus elle aussi s'est mise à genoux. Alors le grand-père, en levant la main, dit: "Mes enfants, je vous bénis et aussi mes futurs petits-enfants, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit". J'ai répondu: "Ainsi soit-il" et nous nous sommes levés pour nous souhaiter la bonne année de part et d'autre. Cela a pris du courage mais je voulais que votre père fasse ainsi pour ses enfants, car j'étais déjà future maman.

Future maman

Quand mes beaux-parents ont su la nouvelle, çà été toute une émotion. Votre grand-père pleurait de joie, et de peine aussi. "Malheur de malheur! disait-il, si loin et si peu de confort! "La grand-mère, prenant la parole, dit: "Ecoute, Bouleau. Pas de pleurnichage! C'est de ta faute si aujourd'hui on est aussi loin de tout". Je les ai calmés en leur disant que je n'aurais pas de misère, que le bébé allait arriver aux beaux jours ensoleillés du printemps, etc . . .

J'ai bien été un mois malade. Votre père avait été absent pour deux jours à Chicoutimi; j'avais été aider la grand-mère à soigner les animaux, j'avais forcé pour placer un veau naissant devant sa mère et par la suite il m'a fallu demeurer au lit. Ma mère est venue pour aider à la maison, le docteur est venu aussi . . .

Une fille

C'est le 10 avril que naissait votre soeur, la première de la famille. Le bon ieu aidant, tout à bien été. Pas de confort, juste le nécessairre aux conditions de vie d'un défricheur du temps.

On aurait voulu un garçon, c'est sûr . . . Surtout votre grand-père; il disait: "Je peux pas croire que François va avoir rien que des filles lui aussi. Joseph n'a eu qu'une fille, qui est morte à 17 ans; Xavier, des filles; Edmond n'a eu que trois garçons, qui ne viendront jamais au Saguenay; de mes trois filles mariées, seule la femme de Joseph Marcoux a eu des garçons . . . Espérons que le deuxième sera un garçon. En attendant il faut bien prendre soin de cette belle petite fille-là, qui a reçu au baptême le nom, bien entendu, de Jenny, comme la fille de Joseph".

C'est votre grand-mère Bouleau qui le voulait ainsi. Moi, la mère, j'aurais préféré un autre prénom, mais je me disais: Ces pauvres vieillards, ils en ont pour si peu de temps à vivre, pourquoi ne pas leur donner ce bonheur?

Travaux du printemps

Au printemps, bien entendu, les beaux jours de soleil sont revenus. Ma mère est revenue passer quelque temps pour aider. Tondre les moutons, c'était sont affaire; le lavage de la laine, le tissage des couvertes à la main . . .: rien ne lui faisait

peur dans ces sortes d'ouvrages. Votre grand-mère Bouleau ne disait rien. Ce que votre grand-mère Bergeron faisait c'était bien fait.

Votre père avait beaucoup d'ouvrage: débiter le bois de chauffage, faire un peu de terre, lever de l'abattis, ramasser le bois pour herser au travers des souches, celles qu'on ne pouvait pas arracher. Votre grand-père regardait et venait me parler: "Dire qu'encore à 65 ans, de quatre heures du matin à dix heures de l'avant-midi, j'avais déjà un arpent d'abattis de fait . . . ! Je me reposais quelques heures et je reprenais mon ouvrage. Que je voudrais donc être capable pour aider à François! Votre grand-mère répondait: "Ecoute, Bouleau, tu devrais pourtant te dire: C'est par ma faute si François, qui n'a pas une grosse santé, travaille plus que faut et que Louise en fera trop elle aussi pour arriver à nourrir la famille qui commence". Lui reprenait: "C'est pour ça que je voudrais être encore capable de travailler".

Souvenirs et regrets

"Monsieur Tremblay, que je lui répondais, ne pensez plus à toutes ces sortes de tracas; vous en avez tellement fait, dans votre vie, de l'abattis! Laissez les autres faire leurs preuves . . . — Oui, c'est entendu que je n'aurais pas dû quitter le cap Saint-François; mes garçons, eux, auraient pu travailler et la garder, la terre de là, mais . . . D'une manière ou d'une autre il fallait en venir là. Ils sont venus me trouver ici. François ne voulait même pas aller à l'école . . ."

Elle: "La Louise, si tu savais! Des fois, souvent je pense à ma basse-cour. Quand je sortais dehors, les canards et les oies venaient au devant de moi. Entre l'étable et la maison c'était rempli de canards et d'oies, et l'étable était assez éloignée. J'avais des centaines de canards et quasiment autant d'oies . . ." Grand-père disait: "Dire qu'on n'en vendait même pas! Tous les jours on mangeait soit du canard soit de l'oie. Les garçons pouvaient bien être gâtés, je t'assure. Il fallait en récolter, du grain, pour nourrir tous ces oiseaux-là . . ."

Pour réconcilier votre grand-mère avec son dénûment, je lui dis: "Des canards et des oies, on peut s'en élever, nous-autres aussi, car j'aimerais avoir des oies". Elle me regarda tellement joyeusement que j'ai compris bien mieux qu'avec des paroles toutes les peines ressenties par elle en quittant son "chez-eux" de là-bas . . .

Lui, en veine de causer du passé, disait: "Avec tout mon ouvrage, je trouvais même le temps d'apporter ma contribution à la construction de la Cathédrale de Chicoutimi, en temps et en fournitures, et ensuite à celle de l'église de Sainte-Anne . . . J'ai bien travaillé . . . mais je ne regrette rien . . ."

Le décès du vieillard

Déjà en 1903! Et c'est ainsi que le 2 de mars je fus de nouveau maman, d'une autre fille, blanche. Cette fois votre grand-père a dit: "Maintenant je ne vivrai pas assez longtemps pour avoir le bonheur de serrer dans mes bras un petit-fils. Il faut bien que j'en fasse mon sacrifice".

Tous les jours nous nous apercevions qu'il faiblissait. Il avait 84 ans, mais il était toujours droit, pas courbé comme certains vieillards, et lisait encore son Evangile. Il m'avait dit: "Quand je serai mort, n'oublie pas de mettre mon Evangile sous ma tête dans ma tombe. Veille comme il faut, car je suis sûr comme ta belle-mère est là, comme elle l'a dit, qu'elle va le brûler, et je ne le veux pas, car c'est grâce à mon Evangile si dans la vie j'ai toujours suivi la voie droite".

Vers le commencement de juin il a commencé à garder le lit. Nous avons fait venir le prêtre, à sa demande, car il voulait recevoir les derniers sacrements pendant qu'il avait sa bonne connaissance. C'est François qui a été le chercher. Monsieur Osias Lapointe, votre oncle, et tante Laure étaient à la maison, venus pour nous aider à bien prendre soin de monsieur Tremblay. Votre grand-père méritait bien cela, je vous l'assure. Madame Tremblay, elle, prenait soin de Jenney et Blanche. Cela me mettait plus libre de m'occuper de lui.

Une fois, il me dit: "Tu sais, la Louise, elle (ma vieille) ne me pardonnera jamais d'avoir laissé la terre d'en-bas . . ." Un avant-midi, après le

M. Osias Lapointe, son épouse (Laure Tremblay "Bouleau"), leur fille Flore.

déjeûner, trois jours avant la mort de votre grand-père Bouleau, votre grand-mère entre dans sa petite chambre. Votre oncle Osias me fait signe du regard: Vas voir ce qu'elle fait. Entr'ouvrant le rideau qui servait de porte, je vois votre grand-mère à genoux près du lit, tenant la main de votre grand-père et lui parlant tout bas à l'oreille. Pour empêcher de les déranger j'ai dit: "Si nous allions dehors, il fait si beau? . . ." Une fois sortis. votre oncle Osias me dit: "C'est sûr qu'elle lui explique sa raison d'avoir été si dure pour son mari et qu'elle lui demande pardon". Ils ont bien été une heure à se parler. Puis elle est sortie de la chambre pour entrer dans la sienne, ne disant pas un mot. Je suis entrée: il avait l'air tout à fait reposé et très calme. Il ne m'a pas parlé. Elle n'a pas retourné le voir.

Il faiblissait; nous nous apercevions qu'il ne tarderait pas à nous quitter . . . Et c'est sans résistance que sa belle âme de défricheur s'est envolée ver le ciel . . . C'était le 6 juin 1903. C'est votre oncle Osias qui l'a enseveli. Dans ce temps-là on tapissait la chambre de draps blancs; on installait des planches sur deux escabeaux pour faire comme une table de deux pieds et demi de large, on étendait un drap blanc dessus et on plaçait le corps dessus. A côté, vers la tête, on mettait une petite table et dessus une chandelle bénite allumée. Nous disions le chapelet à toutes les heures, le jour et la nuit.

Aussitôt que la tombe a été apportée nous l'y avons déposé. J'attendais ce moment-là pour exécuter son désir d'avoir son Evangile sous la tête. Dès que sa mort eut été constatée, j'avais caché le petit livre. Alors, le grand moment venu, j'allai le chercher. Il était deux heures du matin. Monsieur Osias avait couché le corps dans la tombe et, lui soulevant la tête, c'est-moi-même qui lui ai mis son Evangile, comme il l'avait toujours voulu. Monsieur Vital et votre tante Georgienne étaient présents. Comme les chemins n'étaient pas très beaux, on a transporté le cercueil un bout en voiture à quatre roues; le corbillard est venu à sa rencontre.

J'avais dit à votre père: "Je veux à peu près ce qu'il y a de mieux en fait de service à l'église: on trouvera bien le moyen de tout payer. Monsieur Jean Tremblay mérite ce qu'il y a de mieux; c'est maintenant qu'il va nous aider". Après le départ de votre grand-père, toute cette année-là s'est passée sans trop de difficultés pour vivre.

L'accident de grand-mère

C'est en 1904, au commencement de l'automne, que votre grand-mère (madame Jean Tremblay "Bouleau") a eu un accident fâcheux. Elle avait 77 ans. En voulant traverser une clôture, le pieux casse, elle tombe à terre et se casse une hanche. Votre père n'était pas là. Avec ma belle-soeur et l'aide d'un voisin nous avons pu la ramener à la maison et la coucher sur un lit.

A son âge et pareil accident! Il a fallu envoyer chercher monsieur Tremblay "Cami" de Chicoutimi; il n'a pas pu faire grand'chose pour elle, parce qu'elle était trop âgée. Son neveu Léopold Marcoux est venu la chercher; sa mère voulait en prendre soin et monsieur Joseph Marcoux pensait qu'étant à Chicoutimi, près des médecins et du ramancheur, ils viendraient à bout de la faire marcher.

Elle a été ainsi pendant huit ans, jusqu'à sa mort. J'avais bien de la peine de cela; elle m'aidait tellement dans la maison! J'en ai été malade moi-même, et quand ma mère (madame Pie Bergeron, de Sainte-Anne) s'est aperçu de cela elle est venue demander à mon père s'il consentirait à être fermier chez elle, à prendre soin de sa terre. Bien entendu que nous irions rester avec elle; elle offrait $50 par année, le logement et la nourriture pour la famille. Quant à moi, c'était oui, mais je ne voulais pas forcer la volonté de votre père; il a consenti lui-même pour trois ans.

Là j'ai repris des forces, ma santé s'améliorant. Madame Tremblay est venue nous trouver. Elle ne marchait pas. Je la levais le matin, l'habillais et la plaçais dans sa chaise. Si dans ce temps-là nous avions eu une chaise roulante, comme ça nous aurait aidé. Le soir je la trainais avec sa chaise jusqu'à son lit et je la recouchais. Elle ne voulait pas d'autre que moi, mais elle m'était tellement utile encore que je ne me plaignais jamais. Elle tricotait, cardait de la laine, avec son pied elle berçait le ber, elle s'occupait des enfants, tout en les gâtant trop, c'est sûr. Je n'avais pas le droit de donner une petite tape à un enfant, pas même une petite punition . . .

Nous avons demeuré "chez-nous" au Troisième Rang de Sainte-Anne seulement deux ans. Votre père s'ennuyait trop de Shipshaw et y montait trop souvent. C'est votre oncle Vital qui habitait notre maison . . . Peur que votre père en fasse une maladie, j'ai dit: "C'est très bien, nous allons retourner à Shipshaw et faire en sorte d'avoir assez d'animaux pour y vivre convenablement". Votre père n'était pas homme à courir les chantiers; sa santé ne lui permettait pas cela. C'était la tranquillité de Shipshaw qui était son meilleur remède. Voir couler l'eau de la rivière, pêcher le brochet en été, l'automne tuer la perdrix et le lièvre, c'était son bonheur.

En 1905, j'étais mère pour la troisième fois, le 18 avril. Cette fois: un garçon, Lionel; et l'année suivante, le 11 novembre 1906, un autre garçon, Edmond.

C'est en 1907, au printemps, que nous sommes revenus à Shipshaw. Votre grand-mère Bouleau aurait préféré rester au Troisième Rang (de Sainte-Anne); les deux grands-mères s'entendaient bien. Chacune avait un petit-fils à chérir: ma mère avait Lionel et grand-mère Bouleau avait Edmond. Mais François était tellement pressé de partir qu'il a fallu coûte que coûte en venir là.

C'est en 1906 que le pont fut construit sur la rivière Shipshaw, tout près d'ici, sur le rapide de la

Cruche. Votre oncle Vital s'est fait construire une maison presqu'en face. Alors, avec le pont, le chemin a été amélioré: fini de traverser la rivière sur un bac qui avait bien son charme, en été, et l'hiver sur la glace . . .

Eh! oui, mes enfants, nous avons recommencé à vivre chez nous! En 1908 un autre garçon nous arrivait, le 10 août: Jean. J'avais beaucoup d'ouvrage. Cà c'est certain . . . Laver le plancher blanc en le frottant à la brosse de branches d'épinette, çà sentait bon, mais ça piquait les mains . . .

Le feu

Dans l'été de 1910, il y avait bien du feu, à cause du brûlage des abattis et du manque de pluie. Il fallait garder nos bâtisses, charroyer l'eau à la tonne; quand le vent s'élevait un peu on étouffait dans la fumée. Un après-midi de soleil ardent, il y avait du feu dans le boisé en avant de l'étable. Votre père était très fatigué. Il montait sur la couverture avec des sceaux d'eau pour l'arroser. A un moment il se fâche, car il s'apercevait qu'il n'était pas capable de venir à bout de conserver l'étable. Il s'en vient à la maison, décroche l'image du Sacré-Coeur et va la mettre à côté d'une souche devant l'étable en disant: "Toi, garde le feu en bas, moi je vas garder la couverture". A ce moment, monsieur le curé Lemieux, de Sainte-Anne, descendait de Saint-Ambroise; en passant chez votre oncle Vital il le voit venir avec deux sceaux d'eau qu'il prenait à la rivière; il s'arrête et lui dit: "Cà a l'air pas mal dangereux pour vos bâtisses, le feu s'approche . . . — Oui, Monsieur le Curé; si vous avez du pouvoir, c'est le temps de le faire voir. Cà fait trois semaines qu'il ne mouille pas; faites tomber de la pluie . . . On est fatigués de garder le feu nuit et jour. Nous-autres nous avons fait notre possible, vous, faites le vôtre, et vite . . ." Cà ne faisait pas dix minutes qu'il était parti, que le vent commence à se calmer, des nuages se forment et la pluie qui tombe! Imaginez notre joie et notre bonheur. Jenney et Blanche criaient de joie: "De la pluie, de la pluie!". — Nous avions sorti toutes nos "affaires" utiles dehors et avions mis cela près de la rivière; si le pire s'était produit, on aurait tous embarqué dans le chaland . . . Pour ce qui est de prier, c'est sûr que nous l'avons fait; car avec votre grand-mère qui ne marchait pas, cinq jeunes enfants, nous avons eu des moments durs à passer. Cette fois, c'est visible que la Providence nous a aidés. Pas mieux organisés pour éteindre le feu, on pensait rien qu'au miracle: nous l'avons eu.

Bon hiver

Nous avons eu un bel automne et l'hiver n'a pas été trop long à passer. Votre grand-mère me racontait des souvenirs: — Le premier hiver qu'elle a passé au Saguenay, logée dans une goélette ancrée au Rocher de la Vieille, etc. Son plus vieux (garçon), Joseph, qui était devenu capitaine et avait sa propre goélette et qui, tous les automnes, à son dernier voyage, lui apportait toutes sortes de provisions de Québec, sans oublier un petit baril de whisky. "C'était le bon temps", disait-elle.

Cet hiver de 1911 était le dernier pour elle. Depuis des années que je connaissais madame Tremblay, j'avais remarqué que l'hiver elle ne mangeait pas de grosse nourriture, elle était des quinze jours à ne prendre que du thé avec du lait et un peu de sucre, cela toutes les deux heures. Quand les beaux jours du printemps arrivaient elle recommençait à prendre un peu plus de nourriture. Elle travaillait toujours de ses mains et se plaisait à écouter parler Jenney et Blanche; car à 6 ans Jenney lisait couramment dans le "Devoir du Chrétien". Blanche n'avait que 4 ans et elle lisait de même. C'est que je leur enseignais et elles apprenaient facilement.

C'est cet hiver-là que votre grand-mère n'avait dit que le frère de notre grand-père qui s'appelait Vital était un professeur et qu'avant de mourir il avait laissé de l'argent à monsieur le curé Roussel, de Sainte-Anne, pour faire faire des études à François et que votre père était parti sans le dire et s'était rendu à Shipshaw trouver son père, ne voulant pas entendre parler d'étudier . . .

Madame Jean Tremblay "Bouleau" (Félicité Dufour).

Le printemps arrive comme les autre années, avec de l'ouvrage de surplus . . . Votre grand-mère était bien de sa santé, même mieux. Ses petites filles chez M. Marcoux venaient, chacune à son tour, la voir, car cette année-là elle se disait trop vieille pour descendre à Chicoutimi passer son mois de visite, qu'elle n'avait pas manqué jusqu'à cette date malgré son infirmité. Aussi depuis la mort de sa fille Fabiana, madame Marcoux, ça ne l'intéressait plus d'aller à Chicoutimi. Dans cet hiver-là j'avais avec nous-autres Marie, la plus vieille ou la deuxième fille de votre oncle Xavier; elle était venue nous trouver à l'âge de 12 ans, disant qu'elle ne voulait pas aller ailleurs que chez son oncle François. Je la considérais comme la plus

âgé de mes enfants. Cela faisait passablement de monde dans notre petite maison et nous parlions de nous en construire une plus grande . . .

Le décès de la vieille

Donc, votre grand-mère se portait assez bien pour son âge: 84 ans. Marie aidait au dehors; elle aimait mieux cela que de rester dans la maison, disait-elle. L'été fut un été chaud: température écrasante. Un dimanche après-midi, madame Tremblay était de bonne humeur. Monsieur Epiphane Fortin était venu lui faire une visite; il l'avait connue jeune femme et les deux se racontaient des vieux souvenirs. Elle était même joyeuse. Elle se berçait le dos à la fenêtre . . . Le soir elle était très enrouée de la gorge. Je lui ai fait la remarque qu'elle avait trop parlé et ri. "Pas ça. me dit-elle; j'ai ôté ma camisole de laine aujourd'hui . . ."

Quand j'ai vu que cela s'agravait de plus en plus, votre père a été chercher madame Odélie, la femme d'Eugène Tremblay, qui était encore meilleure soigneuse que madame Vital, sa soeur, et toutes les deux ont constaté que l'état de votre grand-mère était grave. Elles lui ont donné des soins sans succès; le docteur Bouchard (de Sainte-Anne) n'a pas eu de remèdes efficaces non plus; il dit: "Elle n'en a que pour trois ou quatre jours à vivre. Faites-lui recevoir les derniers sacrement; ayez le prêtre tout de suite".

Jusqu'à la dernière minute elle ne buvait qu'un peu d'eau, mais à chaque fois elle exigeait d'aller chercher l'eau à la rivière; elle faisait signe de la main d'y aller. Votre oncle Osias Lapointe me dit une fois en passant près de moi: "Elle aura bien toujours été malcommode, et cela jusqu'à la fin . . ."

J'ai eu autant de peine de perdre votre grand-mère Bouleau que j'en avais eue de perdre ma mère un mois auparavant, le 2 juin. Grand-mère Bouleau est morte le 7 juillet 1911. Nous lui avons fait chanter un grand service. Cette fois le corbillard s'est rendu ici; la route était très praticable. La maison a été pleine de monde trois jours et trois nuits; les parents et les amis étaient très respectueux de la morte. Elle avait été une grande pionnière à son heure, car ça prenait du courage pour laisser son coin de pays pour suivre un époux défricheur comme votre grand-père Jean Bouleau.

Chez Mgr Labrecque

Après cette épreuve, mes chers enfants, vous connaissez comme moi ce qui s'est passé; vous étiez là avec nous. Laissez-moi vous rapporter encore un fait qui a peut-être échappé à votre connaissance.

Je me souvenais de la visite que monseigneur Labrecque m'avait faite au couvent du Bon-Pasteur. "Si un jour, m'avait-il dit, vous avez besoin d'aide, venez me voir . . ." Je me suis décidée à le faire. Un jour, étant à Chicoutimi, j'allai à l'évêché; j'ai demandé Monseigneur pour une entrevue, que j'ai eue tout de suite. Je lui ai expliqué que nous, de Shipshaw, nous étions trop éloignés de l'église de Sainte-Anne: 9 milles, que cela n'avait pas de bon sens et qu'à la messe il fallait y aller tous les dimanches, tandis que pour aller à Saint-Ambroise il n'y avait que 5 milles de distance; et je lui ai demandé la permission d'aller aux exercices de la religion à Saint-Ambroise sans nous attacher à cette paroisse mais en payant là nos redevances à la fabrique. Je lui dis qu'un jour nous serions assez nombreux à Shipshaw pour former une paroisse, et qu'en attendant d'en avoir une nous serions bien accommodés d'avoir moins long à faire pour aller à l'église.

Je fus bien reçue. Monseigneur Labrecque me dit de faire signer une requête à cette fin par tous les intéressés, qu'il en dirait un mot aux curés de Saint-Ambroise et de Sainte-Anne, etc. Nous avons obtenu ce que nous désirions, et depuis 1912 nous faisons partie de la paroisse de Saint-Ambroise pour le culte. C'était monsieur Abel Simard qui était curé; il fut d'un bon secours pour nous.

Mademoiselle Marie-Hélène Tremblay, qui a recueilli les souvenirs de sa mère, madame François Tremblay "Bouleau". Elle est fermière sur la terre paternelle, à Shipshaw.

Les mariages de la région

Relevé fait par Léonidas Bélanger — (Continuation)

INTERPRETATION DES SIGLES:

B. — Recueil des Généalogies des comtés de Beauce — Dorchester — Frontenac, par Frère Eloi-Gérard.
Ch. — Recueil des Généalogies des Comtés de Charlevoix et de Saguenay, par Frère Eloi-Gérard.
Charl. — Dictionaire généalogique des Familles de Charlesbourg, par l'abbé D. Gosselin.
R.O. — Généalogies des Familles de la Rivière-Ouelle, par l'abbé Adolphe Michaud.
I.O. — Généalogies des Familles de l'ile d'Orléans, par l'abbé Michel Forgues.
Beaupré — Généalogies des Familles de la Côte Beaupré, par l'abbé Charles Beaumont.
R. — Tableau généalogique des Mariages du diocèse de Rimouski, par Mgr C.-A. Charbonneau.

SAINT-JEROME

1881 (suite)

150.— Le 28 février. - HARVEY, Noël, fils mineur de Joseph Harvey (Ch. 51) et d'Adélaïde Tremblay (Ch. 294) de Saint-Fulgence; marié à Victoria Bergeron, fille mineure d'Abel Bergeron (Ch. 80) et de Marie Villeneuve (Ch. 14). Dispense du 3ième au 4ième degré de consanguinité.

151.— Le 26 avril. - SIMARD, Napoléon, fils majeur de feu Napoléon Simard (Ch. 306) et d'Adèle Pilote (Ch. 10) de Notre-Dame d'Hébertville; marié à Mary BOUDREAULT, fille majeure d'Anselme Boudreault (Ch. 40) et d'Henriette Belley (Ch. 3).

152.— Le 31 mai. - TREMBLAY, Xavier, fils majeur de Bernardin Tremblay (Ch. 823) et d'Adélaïde Bouchard (Ch. 300) de Saint-Fulgence; marié à Luce GAGNON, fille mineure de Thomas Gagnon (Ch. 145) et de feu Obéline Tremblay (Ch. 392). Dispense du 3ième degré de consanguinité.

153.— Le 20 juin. - LAVOIE, Narcisse, fils majeur de Pépin Lavoie (Ch. 77) et de Modeste Boily (Ch. 11); marié à Délima Fillion fille mineure de Thomas Fillion et de Séraphine Ratté (Laterrière, 12-8-1856).

154.— Le 5 juillet. - DUFOUR, David, fils majeur d'Hypolithe Dufour (Ch. 47) et de Louise Tremblay (Ch. 14); marié à Marie-Hélène TROTTIER, fille majeure de Marcel Trottier et de Justine Moreau.

155.— Le 9 août. - GAUTHIER dit LAROUCHE, Xavier, fils majeur de Michel Gauthier dit Larouche (Ch. 68) et de Luce Fortin (Ch. 33) de Saint-Urbain; marié à Marie TREMBLAY, fille mineure de Michel Trembiay (Ch. 830) et d'Adélaïde Gagnon (Ch. 63).

156.— Le 9 août. - FORTIN, Joseph, fils majeur de Michel Fortin (Ch. 103) et de Vitaline Morin (Ch. 11); marié à Marie-Diana VILLENEUVE, fille mineure de Joseph Villeneuve et d'Anastasie Gauthier (Laterrière, 2-10-1860).

1882

157.— Le 10 janvier. - REGNIER, Moïse, fils majeur de Bénoni Régnier et de Marie Vandal; marié à Emélie SIMARD, fille majeure de Ferdinand Simard (Ch. 242) et de Sophie Potvin (Ch. 19).

158.— Le 16 janvier. - TREMBLAY, Joseph, veuf de Malvina Trembiay (Saint-Jérôme, 16-2-1874); marié à Louise GAGNE, fille majeure de Zéphirin Gagné et de Phébée Lavoie (Grande-Baie, 21-4-1846).

159.— Le 17 janvier. - PAPILLON, Adjutor, fils majeur de Jean Papillon et de Julie Belley de Métabetchouan; marié à Emma RATTE, fille mineure de Résimond Ratté et de Flavie Simard (Grande-Baie, 12-1-1847).

160.— Le 24 janvier. - TREMBLAY, Théophile, fils majeur de Cléophas Tremblay (Ch. 707) et d'Anna Bouchard (Ch. 241) de Saint-Urbain; marié à Marie BLACKBURN, fille mineure de Hilaire Blackburn et de Calixte Barrette (Chicoutimi, 27-11-1855).

161.— Le 14 février. - PAGE, Napoléon, fils mineur d'Ovide Pagé et de Marie-Anne Morin de Métabetchouan (Chicoutimi, 16-2-1846); marié à Héloïse RATTE, fille mineure de Résimond Ratté et de Flavie Simard (Grande-Baie, 12-1-1847).

162.— Le 16 mars. - Réhabilitation du mariage de Thomas Coulombe et Georgina Gagnon (Hébertville, 30-6-1868) avec dispense du 4ième degré de consanguinité.

163.— Le 1 mai. - FLAMAND, Flavien, veuf de Julie Morais; marié à Marie AUDET, fille mineure d'Elzéar Audet et de Sophie Côté. Dispense d'affinité spirituelle.

164.— Le 15 août. - BARRETTE, Basile, fils majeur de Basile Barrette (Ch. 14) et de Marie Gauthier (Ch. 27) de Saint-Gédéon; marié à Lumina VILLENEUVE, fille mineure de Claude Villeneuve (Ch. 44) et de Louise Bergeron (Ch. 31).

165.— Le 21 août. - TREMBLAY, Elie, fils mineur de Philias Tremblay et de Louise Dallaire (Laterrière, 30-3-1856); marié à Marie DESBIENS, fille mineure de Joseph-Octave Desbiens et d'Agathe Gaudreault (Grande-Baie, 23-2-1846). Dispense du 3ième degré de consanguinité.

166.— Le 9 octobre. - RATTE, Louis, fils mineur de Résimond Ratté et de Flavie Simard (Grande-Baie, 12-1-1847); marié à Marie BARRETTE, fille mineure de Pierre Barrette et de Phébée Blackburn (Chicoutimi, 19-1-1858).

167.— Le 16 octobre. - COTE, Alfred, fils majeur d'Ives Côté (ch. 48) et d'Adélaïde Bolvin (Ch. 34); marié à Délima MARTEL, fille majeure de Basile Martel (Ch. 58) et d'Hélène Savard (Ch. 8).

168.— Le 30 octobre. - TREMBLAY, Joseph, fils majeur de Cléophas Tremblay et de Flavie McNicoll, d'Hébertville (Grande-Baie, 28-1-1845); marié à Delphine BOULIANNE, fille majeure de Pascal Boullanne et d'Ide Tremblay (Grande-Baie, 12-1-1852).

1883

169.— Le 8 janvier. - DALLAIRE, Grégoire, fils majeur de Xavier Dallaire (Ch. 38) et d'Emélie Boily (Ch. 11); marié à Marie LAVOIE, fille mineure de Louis Lavoie et de Célina Laprise (Chicoutimi, 13-2-1854).

170.— Le 8 janvier. - BOIVIN, Ildebert, fils mineur de Jéhu Boivin et de Marie Bolvin; marié à Luce POTVIN, fille majeure de Théophile Potvin et de feu Cyrille Bouchard (Grande-Baie, 3-3-1851).

171.— Le 8 janvier. - ALLARD, Didyme, fils majeur de Louis Allard et d'Elmire Simard; marié à Elizabeth BERGERON, fille majeure de feu Jacques Bergeron (Ch. 33) et de Christine Murray (Ch. 1).

172.— Le 29 janvier. - FILLION, Joseph, fils majeur de Louis Fillion (Ch. 57) et de Marie Bouchard (Ch. 293); marié à Marie-Anne POTVIN, fille mineure de Louis Potvin et de Marie-Anne Bouchard (Grande-Baie, 15-4-1845).

173.— Le 5 février. - COUTURE, Octave, fils majeur d'Edouard Couture et de feu Marguerite Montmigny (Saint-Charles-du-Sud, 16-2-1819); marié à Malvina GAGNON, fille majeure de François Gagnon (Ch. 117) et d'Appoline Dallaire (Ch. 23).

174.— Le 5 février. - DUCHESNE, Gonzague, fils majeur de Frédéric Duchesne (Ch. 81) et de Zoé Dallaire (Ch. 22); marié à Mathilde DUFOUR, fille mineure de Jean Dufour et de Zénobie Roussel (Ch. 3).

175.— Le 2 avril. - BOIVIN, Pierre, fils majeur de Jules Bolvin et d'Elizabeth Vandal (Grande-Baie, 17-2-1852); marié à Georgiana BOIVIN, fille majeure de Jéhu Boivin et de Marie Boivin. Mariage réhabilité à Saint-Jérôme le 14-8-1886, avec dispense du 4ième degré de consanguinité.

176.— Le 16 avril. - LAROUCHE, Ferdinand, fils mineur de Joseph Larouche (Ch. 92) et de Flavie Simard (Ch. 135) de Saint-Gédéon; marié à Marie-Louise BOIVIN, fille mineure de Moïse Bolvin et d'Arthémise Coulombe (Chicoutimi, 3-9-1860).

177.— Le 17 avril. - GAGNON, Charles, fils majeur de Charles Gagnon (Ch. 134) et de Rachelle Pradet (Ch. 25); marié à Mathilde POTVIN, fille mineure d'Ovide Potvin et de Marie Simard (Laterrière, 20-11-1860).

178.— Le 23 avril. - BELLEY, Siméon, fils majeur de Simon Belley et de feu Louise Tremblay (Grande-Baie, 21-8-1855); marié à Alice SIMARD, fille mineure de feu André Simard et de Zoé Lavoie (Grande-Baie, 9-1-1860).

179.— Le 7 mai. - ALLARD, Patrice, fils mineur de Louis Allard et d'Elmire Simard; marié à Sophie AUDET, fille mineure d'Elzéar Audet et de Sophie Côté (Sainte-Anne de Chicoutimi, 8-1-1861).

180.— Le 7 mai. - GAGNE, Méridé, veuf d'Anaïs Tremblay (Saint-Jérôme, 28-4-1879); marié à Marie DESBIENS, fille majeure de Célestin Desbiens et d'Adèle Bolvin (Grande-Baie, 14-7-1851).

181.— Le 8 mai. - DESBIENS, Joseph, fils majeur d'Arsène Desbiens (Ch. 96) et de Marie-Anne Laberge (Ch. 9); marié à Julie POTVIN, fille majeure de Louis Potvin et de Marie-Anne Bouchard (Grande-Baie, 15-4-1845).

182.— Le 8 mai. - NERON, Alexis, fils majeur d'André Néron (Ch. 17) et de Marguerite Barrette (Ch. 7); marié à Emma CAUCHON, fille mineure de Charles Cauchon (Ch. 17) et de feu Marie Dufour (Ch. 67).

183.— Le 30 juillet. - BOILY, Joseph, fils majeur d'Alexandre Boily (Ch. 37) et d'Adèle Villeneuve (Ch. 14); marié à Marie-Marthe CARON, fille majeure de Joseph-Isidore Caron et de Marie-Josephte-Marthe Vallée de Notre-Dame de Québec.

184.— Le 6 août. - TREMBLAY, Théodule, fils majeur de Michel Tremblay (Ch. 830) et d'Adélaïde Gagnon (Ch. 63); marié à Lumina DALLAIRE, fille mineure de Pitre Dallaire (Ch. 29) et d'Euphosine Gaudreault (Ch. 29).

185.— Le 7 août. - GAUDREAULT, Treflé, fils majeur de Louis Gaudreault (Ch. 46) et de Florianne Villeneuve (Ch. 17) de Sainte-Agnès; marié à Georgina TREMBLAY, fille majeure d'Epiphane Tremblay (Ch. 734) et de Phébée Perron (Ch. 56). Dispense du 3ième au 4ième degré de consanguinité.

186.— Le 21 août. - BILODEAU, William, fils majeur de Joseph Bilodeau (Ch. 30) et d'Octavie Ouellet (Ch. 20) de Notre-Dame d'Hébertville; marié à Exaina LAVOIE, fille mineure de Gonzague Lavoie (Ch. 150) et de Prinscille Guay (Ch. 22). Réhabilité à Roberval le 4 septembre 1883, avec dispense du 4ième degré de consanguinité.

187.— Le 27 août. - GAUDREAULT, Joseph, du Lac de la Belle-Rivière, fils majeur de Cléophas Gaudreault et de Marie Pagé (Chicoutimi, 27-1-1862); marié à Clairia LAPOINTE, fille mineure de Georges Lapointe (Ch. 99) et de Louise Gauthier (Ch. Gonth. 75).

188.— Le 4 septembre. - HARVEY, Joseph, fils majeur de Joseph Harvey et de Joséphine Martel (Grande-Baie, 5-11-1857); marié à Marie-Denaïs LAPOINTE, fille mineure de Georges Lapointe (Ch. 99) et de Louise Gauthier (Ch. Gonth. 75).

189.— Le 21 septembre. - DALLAIRE, Jean, fils majeur de Thomas Dallaire (Ch. 30) et de feu Elizabeth Pilote (Ch. 31) de Saint-Fulgence; marié à Vitaline LAROUCHE, fille majeure de Mars Larouche (Ch. 91) et de feu Adéline Gagné (Ch. 47). Dispense du 3ième degré de consanguinité.

190.— Le 29 octobre. - DESBIENS, Johnny, fils majeur de Célestin Desbiens et d'Adèle Morin (Grande-Baie, 14-7-1851); marié à Célanire TREMBLAY, fille mineure de Philias Tremblay et de Louise Dallaire (Laterrière, 30-3-1856).

1884

191.— Le 7 janvier. - GAUTHIER, Pierre-Béloni, fils majeur de Bélonie Gauthier et de Philomène Dubois (Bagotville, 5-4-1858; marié à Odile-Philomène MATHIEU, fille mineure de Prudent Mathieu et de Zoé St-Pierre de Notre-Dame de Buckland.

192.— Le 8 janvier. - LAROUCHE, Elzéar, fils majeur de Joseph Larouche (Ch. 78) et de feu Marie Côté (ch. 25); marié à Marie ROY, fille majeure de Régis Roy et de Flore Vézina (Saint-Balier, 1853). Voir Ile d'Orléans de Forgues, à Roy 409 ou Vézina 21.

193.— Le 14 janvier. - GAGNE, Pierre, fils majeur de Simon Gagné (Ch. 47) et de Marguerite Langevin (Ch. 7); marié à Marie-Alexandrine LAROUCHE, fille majeure de feu Ambroise Larouche (Ch. 88) et de Marie Brassard (Ch. 16) de Sainte-Agnès. Dispense du 3ième au 4ième degré de consanguinité.

194.— Le 27 janvier. - BOUCHARD, Xiste, fils majeur d'Omer Bouchard (Ch. 249) et de Mathilde Tremblay (Ch. 331) de Saint-Alphonse; marié à Marie-Anne LAROUCHE, fille majeure de Vildebond Larouche (Ch. 67) et de Monique Laforge (Ch. 8) de Saint-Alphonse. Ce mariage est une réhabilitation avec dispense double du 4ième degré de consanguinité. Le mariage fut célébré à Saint-Alphonse le 19 janvier 1875.

195.— Le 29 janvier. - TREMBLAY, Patrice, fils majeur d'Augustin Tremblay (Ch. 546) et de feu Thècle Claveau (Ch. 9); marié à Virginie BOUCHARD, fille mineure de Paul Bouchard et de feu Tharsile Lavoie de Saint-Joseph d'Alma. (Bagotville, 7-1-1862).

196.— Le 25 février. - PARE, Louis-de-Gonzague, fils mineur de François-Xavier Paré et de Julie Lachance d'Alma; marié à Malvina GAGNON, fille majeure de Charles Gagnon (Ch. 134) et de Rachelle Pradette (Ch. 25).

197.— Le 25 février. - PHILIPPE, Alfred, fils majeur de Louis-Philippe (Ch. 1) et d'Adéline Harvey (Ch. 19) de Saint-Prime; marié à Albine TREMBLAY, fille mineure d'Epiphane Tremblay (Ch. 734) et de Phébée Perron (Ch. 56).

198.— Le 25 février. - GAGNON, Philippe, fils majeur de Joseph Gagnon et de feu Démerise Michaud de Notre-Dame d'Hébertville; marié à Adéline LAROUCHE, fille majeure de François Larouche (Ch. 90) et de Suzanne Desgagné (Ch. 30).

199.— Le 25 février. - LIZOTTE, Achille, fils majeur de Maurice Lizotte (R. 33) et de feu Justine Lévesque (R. 213 bis) de Notre-Dame-du-Lac; marié à Eugénie PLOURDE, fille majeure de François Plourde (R.O. page 609) et de Julien Hudon (R.O. page 316).

200.— Le 21 avril. - FILLION, Marin, fils majeur de Louis Fillion (Ch. 57) et de Marie Bouchard (Ch. 293); marié à Malvina TREMBLAY, fille mineure d'Epiphane Tremblay (Ch. 734) et de Phébée Perron (Ch. 56).

201.— Le 28 avril. - DESBIENS, Pierre, fils majeur de Joseph-Octave Desbiens et d'Agathe Gaudreault (Grande-Baie, 23-2-1846); marié à Delphine LAPOINTE, fille majeure de feu Georges Lapointe et d'Eléonore Gauthier de Saint-Louis.

202.— Le 14 août. - BOUDREAULT, Nérée, fils majeure de Didyme Boudreault et d'Adélaïde Martel (Bagotville, 9-4-1858); marié à Sophie Côté, fille majeure d'Yves Côté (Ch. 48) et d'Adélaïde Boivin (Ch. 34).

203.— Le 1 septembre. - NERON, Louis, fils majeur d'André Néron (Ch. 17) et de Marguerite

Barrette (Ch. 7); marié à Marie-Hedwidge ROY, fille mineure de Régis Roy (I.O. 409) et de Flore Vézina (I.O. 21).

204.— Le 1 septembre. - TREMBLAY, Georges, fils mineur d'Augustin Tremblay (Ch. 546) et de feu Thècle Claveau (Ch. 9); marié à Georgina COTE, fille mineure d'Yves Côté (Ch. 48) et d'Adélaïde Boivin (Ch. 34).

205.— Le 2 septembre. - LAROUCHE, Thaddée, fils majeur de Joseph Larouche (Ch. 78) et de feu Marie Côté (Ch. 25); marié à Sophie TREMBLAY, fille mineure de François Tremblay (Ch. 527) et d'Adélaïde Bergeron (Ch. 28).

206.— Le 30 septembre. - TREMBLAY, Augustin, fils majeur d'Epiphane Tremblay (Ch. 734) et de Phébée Perron (Ch. 56); marié à Georgina GAGNON, fille mineure de Jules Gagnon et de Pauline Rouleau.

207.— Le 30 septembre. - PEDNEAULT, Joseph, fils majeur de Louis Pedneault (Ch. 15) et de Rachelle Gauthier (Ch. 29) de Saint-Dominique; marié à Sophie LAVOIE, fille mineure de Louis Lavoie et de Célina Laprise (Chicoutimi, 13-2-1854).

1885

208.— Le 12 janvier. - LAVOIE, Johnny, fils majeur de Valier Lavoie (Ch. 121) et de Zénobie Tremblay (Ch. 336) de Saint-Louis de Métabetchouan; marié à Vitaline AUDET, fille majeure de Napoléon Audet et d'Adélaïde Fortin (Grande-Baie, 7-1-1857).

209.— Le 10 février. - Savard, Didyme, fils mineur de Siméon Savard et d'Anne Simard (Sainte-Anne de Chicoutimi, 27-2-1865); marié à Laure COTE, fille majeure de Léandre Côté et de Sophie Noël (Grande-Baie, 18-1-1853).

210.— Le 16 février. - VILLENEUVE, Elie, fils majeur de François Villeneuve et de Céleste Tremblay (Laterrière, 13-4-1859); marié à Emma AUDET, fille mineure d'Alfred Audet et de Mélanie Brisson (Hébertville, 8-1-1867).

211.— Le 17 février. - LAFONTAINE, Prosper, fils majeur de Jean-Baptiste Lafontaine et de Julie Dion dit Dumonthier de Saint-Louis de Métabetchouan; marié à Marie FORTIN, fille mineure de feu Osée Fortin et de feu Adéline Fortin de Saint-Alphonse.

212.— Le 30 juin. - REGNIER, Théodule, veuf de Joséphine Gagnon; marié à Adèle PILOTE, fille majeure de feu Etienne Pilote et d'Aglaé Gaudreault, (Chicoutimi, 27-1-1857).

213.— Le 7 juillet. - GAUVIN, Jules, fils majeur d'Edouard Gauvin et de Marie Beaume Bernier de Notre-Dame d'Hébertville; marié à Marie-Anne BOUDREAULT, fille mineure de feu Onésime Boudreault et d'Ovéline Villeneuve (Bagotville, 20-10-1862).

214.— Le 28 juillet. - DUFOUR, Jean, fils majeur de Jean Dufour (Ch. 149) et de Zénobie Roussel (Ch. 3); marié à Xantippe BOUCHARD, de Notre-Dame d'Hébertville, fille majeure de Georges Bouchard (Ch. 240) et de Marie-Anne Côté (Ch. 15) de Saint-Alphonse.

215.— Le 3 août. - GAGNE, Marc (Ch. 77), veuf d'Ursule Gauthier (Ch. Gonth. 24); marié à Zoé HARVEY, veuve de Jean Boivin, (Grande-Baie, 4-6-1850).

216.— Le 22 septembre. - MICHAUD, Antoine fils majeur de Léon-Michaud et d'Elizabeth Miville dite Deschêne; marié à Adélaïde HARVEY, fille majeure de François Harvey et de Césarine Tremblay, (Grande-Baie, 14-9-2852).

217.— Réhabilitation du marige de François MALTAIS, fils majeur d'Antoine Maltais (Ch. 24) et de Madeleine Larouche dite Gauthier (Ch. 30); marié à Louise VILLENEUVE, fille majeure d'Ephrem Villeneuve (Ch. 50) et de Louise Martel (Ch. 16). Avec dispense du 4ième degré de consanguinité. Ce mariage avait été célébré à Saint-Dominique de Jonquière le 7 janvier 1881. La réhabilitation eut lieu le 8-10-1885.

218.— Le 12 octobre. - ROY, Alfred, veuf de Julie Ménard de Saint-Prime; marié à Marie SIMARD, fille majeure de feu Ambroise Simard (Ch. 263) et de Flavine Boudreault (Ch. 31).

219.— Le 13 octobre. - FORTIN, Joseph, fils majeur de Louis Fortin et de Philomène Desbiens de Saint-Gédéon (Grande-Baie, 9-1-1855); marié à Georgina PRUNEAU, fille mineure de Joseph Pruneau et de feu Virginie St-Onge (Roberval, 27-2-21865).

1886

220.— Le 11 janvier. - TREMBLAY, Henry, fils majeur de Jules Tremblay (Ch. 736) et de feu Eléonore Brassard (Ch. 16) de Saint-Louis de Métabetchouan; marié à Héloise DUFOUR, fille mineure d'Octave Dufour (Ch. 150) et de Gertrude Gagnon (Ch. 63).

221.— Le 26 janvier. - VALLEE, Joseph, fils mineur d'Alexandre Vallée et de feu Modeste Ouellet de Saint-Louis de Métabetchouan; marié à Diana FORTIN, fille mineure de Charles Fortin et de Geneviève Jovin (Hébertville, 9-1-1866).

222.— Le 23 février. - FORTIN, Donat, fils majeur de Vital Fortin (Ch. 65) et d'Elizabeth Guay (Ch. 18); marié à Clara SIMARD, fille mineure de feu André Simard et de Zoé Lavoie de Saint-Louis de Métabetchouan (Grande-Baie, 9-1-1860).

223.— Le 8 mars. - RAYMOND, Martial, veuf de Louise Boivin de Saint-Louis de Métabetchouan; marié à Joséphine DUFOUR, veuve de Louis Larouche (Saint-Jérôme, 28-11-1871).

Le pont de Sainte-Anne

Cela va sans dire, la construction du pont de Sainte-Anne, le premier, fût vraiment un événement historique, qui suscita beaucoup d'intérêt en ce qui concerne la région du Saguenay et plus particulièrement la ville de Chicoutimi et le village de Sainte-Anne.

On se pose tellement de questions à propos de ses origines, qu'il faudrait un volume pour y répondre; mais, tout en respectant les limites nécessairement restreintes de ce travail, nous essaierons de satisfaire la curiosité bien naturelle de tous et chacun.

On sentit le besoin d'un pont dès les origines de la colonisation mais surtout vers la fin du siècle passé. La population augmentait assez vite, les emplois industriels, ainsi que les affaires économiques et religieuses, étaient du côté de Chicoutimi; pour les gens du côté nord il fallait forcément traverser le cours d'eau pour communiquer avec le reste de la région et l'extérieur. Le seul moyen de communication qui existait auparavant à cet endroit était, en été, le service d'un traversier; en hiver, la glace, lorsqu'elle était suffisamment solide.

L'avènement d'un pont s'avérait donc nécessaire et pour bien des raisons. En effet, quatre ans après l'apparition du traversier de 1892, le député Honoré Petit fut chargé d'en faire la demande.

Prenons donc cette date comme point départ de l'histoire du "PONT DE SAINTE-ANNE".

PROJET DE CONSTRUCTION.

C'est donc le député Honoré Petit qui fut chargé de faire la demande d'un pont, en novembre 1896. Monsieur Petit présenta-il le projet au gouvernement? Rien n'en fait mention. Le projet tomba donc dans l'oubli pour un certain temps et on s'occupa d'améliorer le système de traversier. C'est seulement en 1926 que l'on commença vraiment à préparer et à présenter des études techniques en vue de la construction d'un pont.

Au début de février, à la suite d'une entrevue avec le député provincial Gustave Delisle, l'ingénieur J.-E. Vallée lui adressait un projet préliminaire de pont au coût probable de $1,000,000. Delisle en transmit des copies aux municipalités intéressées et à la Chambre de Commerce de Chicoutimi, pour étude. (1)

Quatorze mois plus tard, le 7 avril 1927, le Conseil de ville de Chicoutimi votait un règlement décrétant une souscription de $75,000 "aux fins de contribuer à la construction d'un pont métallique entre la rive nord et la rive sud de la rivière Saguenay", invoquant, entre autres, les motifs suivants:

"Attendu que l'existence d'un tel pont serait de nature à amener le gouvernement et les compagnies de chemin de fer de ceinture du lac Saint-Jean vers Chicoutimi comme terminus;

"Attendu que Chicoutimi, chef-lieu et le centre stratégique du comté, est à la tête de la navigation fluviale et océanique et est par conséquent le port naturel par où doivent s'écouler les produits d'exportation de toute cette région". (2).

Le premier plan présenté au député Delisle par J.-E. Vallée, ingénieur au ministère des Travaux Publics, indiquait divers sites suggérés pour l'emplacement d'un futur pont. (3)

SITE NO 1 — L'alignement du pont projeté à cet endroit, n'est pas normal au courant; de plus la Rivière Aux Rats débouche à cet endroit.

SITE NO 2 — Site adopté pour le projet.

SITE NO 3 — L'alignement du chenal projeté à cet endroit, entraîne à l'obligation de construire un pont tournant ayant une travée plus longue qu'aux autres sites et rend la navigation plus difficile.

SITE NO 4 — Rejeté à cause de la profondeur du chenal.

SITE LAPOINTE — Fondation de roc. Un pont "cantilever" serait trop coûteux, le chenal y est trop profond pour présenter un avantage sur les autres sites.

Le projet subit une longue période d'incubation. L'humour du directeur du *Progrès du Saguenay* le maintint à l'affiche en mettant dans les colonnes du journal, qui était alors quotidien, la rubrique des menues nouvelles et des taquineries sous le titre: *"Sur le pont de Sainte-Anne"*.

ON PROMET LE PONT

D'année en année, le pont devenait une nécessité de plus en plus urgente. En effet, la traverse était inutilisable pendant plusieurs mois de l'année; depuis la construction des différents barrages sur le Saguenay (près du lac Saint-Jean) la glace se formait difficilement et la circulation sur celle-ci devenait extrêmement dangereuse. Des accidents se produisaient d'ailleurs fréquemment.

De plus, le gouvernement se trouvait dans l'obligation d'entreprendre des travaux afin d'occuper les gens. Le nouveau minitre des Travaux

(1) ASHS, Dossier 2476, page 1.

(2) Ibid., p. 6

(3) ASHS, Dossier 2168.

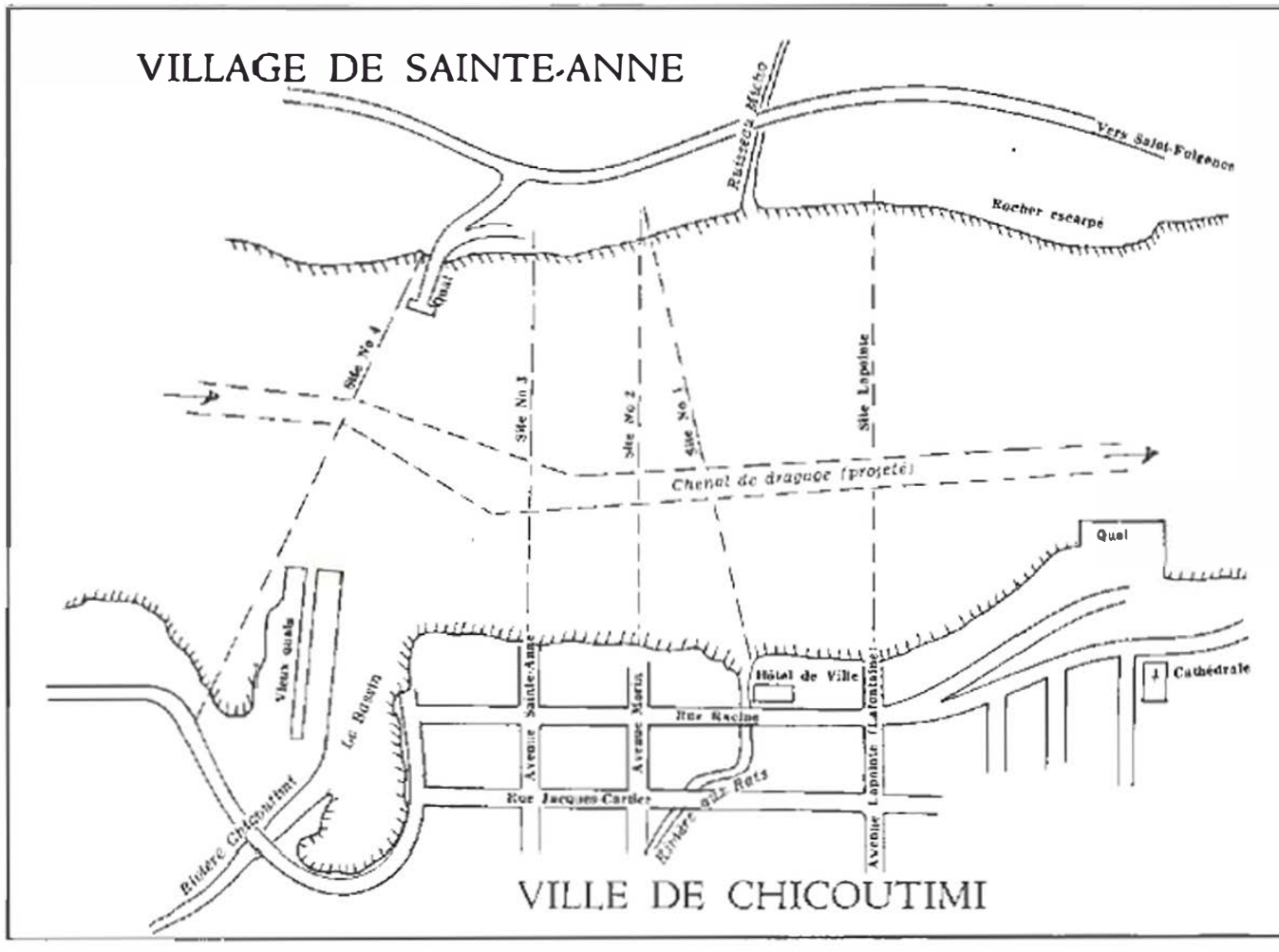

Les sites proposés pour le pont.

Publics, à ce moment-là l'hon. J.-N. Francoeur, parla pour la première fois de la construction du pont de Sainte-Anne le 24 février 1931. A la fin de mars, le ministre présenta en Chambre le projet de construction de cinq grand ponts à travers la province. Le pont enjambant la rivière Saguenay était du nombre. Il devait mesurer 1,528 pieds de longueur, et son coût prévu était de $800,000.00. Comme les quatre autres, il devait être un pont à péage. Le projet fut accepté par la Chambre, mais les travaux ne débutèrent pas immédiatement, parce que le gouvernement fédéral devait vérifier les plans pour les besoins de la navigation.

Il fut décidé qu'un pont ayant une travée tournante plus longue que celle qu'on voit habituellement serait construit dans le prolongement de la rue Sainte-Anne, de la rive sud, pour aboutir sur la rive nord à l'emplacement de la rue aujourd'hui nommée Du Pont. (4)

Les choses trainaient un peu en longueur à Ottawa et les municipalités demandaient au gouvernement de se hâter, car les chômeurs se faisaient de plus en plus impatients. Le 22 juin 1931, plus de 800 d'entre eux firent une marche sur les terrains de l'hôtel de ville de Chicoutimi en manière de protestation; la même journée on promettait que la construction du pont commencerait bientôt.

Le 31 juillet 1931, le député Delisle fit savoir que les travaux pour la construction des approches commençerait dans dix jours, le projet de la rue Sainte-Anne ayant été approuvé par les gouvernements provincial et fédéral.

CONSTRUCTION

Le contrat pour la construction des piliers, planchers et trottoirs fut donné à A. Janin & Cie en septembre 1931. La structure métallique sera l'oeuvre de Dominion Bridge et les approches seront entreprises par D. de Santis et Gagnon.

La construction des approches débuta le 10 août 1931. Celles du côté de Chicoutimi étaient pratiquement terminées en fin de septembre et on prévoyait l'achèvement des autres pour la fin d'octobre.

"Lorsque le contrat fut accordé à la Compagnie Janin, en septembre 1931, dit le journal (5),

(4) On ne voit nulle part les raisons de ce changement.

(5) **Le Progrès du Saguenay**, 21 décembre 1933. — ASHS, Déc. 2, art. 172.

il était entendu que les travaux ne commenceraient qu'après le coup d'eau du printemps 1932. Cependant, de toute part on pria la compagnie de faire l'impossible pour les débuter dès l'automne afin d'aider à remédier au chômage". (Nous étions en pleine crise économique). La firme Janin prit la demande des citoyens en considération et se mit à l'oeuvre aussitôt. Le 7 novembre 1931, la première partie de l'armada, composée de trois grues flottantes, d'un chaland plat et d'un remorqueur, arrivait à Chicoutimi, et les travaux commençaient dès le lendemain 8 novembre 1931.

Pour répondre au but de cette étude, il est nécessaire de donner ici des détails techniques assez précis sur la construction du pont de Sainte-Anne.

On pourra voir, dans les pages suivantes, ces détails qui ne manqueront certes pas de susciter l'intérêt. Nous les citons textuellement d'un article très élaboré publié dans le PROGRES DU SAGUENAY, (4) omettant cependant quelques passages inutiles ici.

"Nos lecteurs seront sans doute intéressés à la lecture de ce résumé des faits saillants qui se sont déroulés pendant la construction du pont de Sainte-Anne et de cet aperçu, pas trop technique, des méthodes ingénieuses et souvent originales employées par A. Janin & Cie Ltée, dans l'exécution de cette oeuvre d'art, dont les difficultés furent nombreuses et complexes, et que seule une organisation de l'importance de celle de la Cie Janin pouvait surmonter.

Les travaux avaient commencé le 8 novembre; "le 18, le "crib" pour le caisson de la culée sud (du côté de Chicoutimi) était (fait et celle-ci) coulée en place, l'excavation ayant été faite pendant que le "crib" était construit ailleurs. Le 5 décembre le caisson était complet avec ses palplanches métalliques . . ." Il tint ferme contre la glace charroyée par le courant et la marée durant l'hiver et contre la débâcle. "Dès le début, disons qu'étant donné la profondeur d'eau à laquelle devaient être assises les bases des trois principaux piliers (50 pieds à marée haute), il aurait été logique, dû à ce fait, de les construire par caissons pneumatiques, c'est-à-dire des caissons fermés et sous l'air comprimé. Cependant, ceci était impossible dû à la formation du lit de la rivière, formée d'une épaisseur moyenne de glaise de 90 pieds et ensuite de sable.

"Or, les charges énormes que ces piliers doivent recevoir sont telles que cette glaise ne pouvait pas les supporter sans augmenter démesurément la surface de leurs bases, ce qui aurait entrainé un coût prohibitif, etc. . . . Les ingénieurs ont dû adopter un système de caissons ouverts, dans lesquels il serait possible d'enfoncer un nombre défini de longs pilotis qui, à eux seuls, soient capables de porter les charges, tout comme aurait su le faire un roc solide, s'il eut existé.

"Les pieux projettent dans les masses de béton des bases de telle sorte qu'ils agissent également comme ancrage pour ces piliers. A l'endroit de chaque pilier le lit de la rivière fut dragué pour recevoir la structure de bois et d'acier construite à un endroit favorable, et qui devait servir à résister aux pressions de l'eau par l'entremise des palplanches métalliques. Cette charpente était érigée soit sur des chalands ou sur le fond du Bassin, puis amenée flottante au site préparé, coulée en place et lestée selon le besoin après nivellement.

"Les palplanches métalliques, dont les joints d'abord enfilés les uns dans les autres forment un mur continu qui devient un coffre, sont ensuite enfoncés dans le lit de la rivière avec une profondeur de pénétration telle qu'elle assure l'impossibilité que la pression de l'eau à l'extérieur puisse faire remonter le fond à l'intérieur lorsque le caisson est vidé.

"Une fois le coffre fermé, l'excavation jusqu'au niveau requis s'y poursuit sous l'eau, s'il y a lieu, avec l'aide des plongeurs. Puis les pilotis sont placés et enfoncés jusqu'au refus. La pénétration moyenne étant ici de 22 à 35 pieds plus bas que le niveau excavé; ces pilotis qui, pour les principaux piliers, mesurent jusqu'à 65 pieds de long, se trouvaient donc à dépasser le fond de l'excavation (c'est-à-dire le niveau de la future base) de quelque 30 à 35 pieds.

"Cela veut dire qu'à marée haute, la tête de ces pilotis était en dessous des niveaux de l'eau et que, dans les piliers à eau profonde, elle était même sous le niveau de la marée basse.

"Il fallut, donc pour ne pas retarder les travaux, en ne travaillant qu'à marée basse, organiser un système par lequel il n'y aurait pas d'arrêts. Ceci fut obtenu en équipant les marteaux à percussion de façon à ce qu'ils puissent continuer à frapper sous l'eau.

"Des tuyaux d'échappement pour la vapeur furent installés. L'eau, en entrant sous l'enclume que frappe le "bélier" du marteau, lui fait perdre toute sa force et le rend pratiquement inutile. On les organisa donc pour que cette eau soit remplacée par de l'air, ce qui fut obtenu en les reliant à un compresseur à haute pression qui fournissait l'air en chassant l'eau dès que la base du marteau pénétrait dans celle-ci. Lorsque le nombre requis de pilotis est atteint, les plongeurs coupent les bouts qui dépassent, environ deux pieds au dessus du fond . . .

"Tout est donc prêt à ce moment pour recevoir le béton de base, qui est coulé sous l'eau avant de vider le caisson. On laisse durcir ce béton pendant un temps déterminé, et alors les pompes sont mises en action et le caisson se vide . . .

"Le caisson vidé, les menuisiers commencent immédiatement à ériger les formes qui servent à mouler le béton du corps du pilier en même temps que des manoeuvres nettoient minutieusement le dessus de la base, qui fut coulée sous l'eau, afin

d'enlever ce qu'on appelle le "toit de ciment" ainsi que la glaise qui s'est déposée pendant que la base durcissait . . .

"Le nettoyage final se fait avec un jet d'eau alimenté par une pompe spéciale, sous 300 livres de pression, juste avant le début de la coulée du béton pour pilier. La hauteur de chaque coulée est déterminée par les différents niveaux auxquels se trouvent situés les membres horizontaux qui maintiennent une paroi du caisson appuyée à l'autre. Ces membres sont emboîtés et le béton coulé jusqu'au niveau du dessus d'une série horizontale de ces membres.

"On pose de nouveaux appuis temporaires entre les parois du caisson et le béton coulé la veille, ce qui permet d'enlever les principaux membres, ne laissant aucun bois ni acier visibles sur les faces des piliers, lorsque le caisson est enlevé. Quand les formes ont été enlevées, les pompes qui sont au bas du caisson sont retirées et l'eau s'introduit tranquillement pendant que celles installées en haut règlent la vitesse de l'eau montante.

"Il reste à enlever les palplanches d'acier, qui ont été battues par les puissants marteaux à vapeur. Les têtes de ces palplanches en sont, plus souvent qu'autrement, tordues et rivées les unes aux autres, de même que par leurs bases lorsque des cailloux ont été rencontrés pendant l'enfoncement.

"Un extracteur spécial, également mû à la vapeur, est donc employé. Une fois les palplanches, parties, ce qui reste de la structure du coffre est enlevé et le béton du pilier est poli et peinturé avec un mortier de ciment clair.

"Et voilà un pilier de terminé!

"La compagnie Janin a trouvé à propos d'acquiescer aux instances qui lui ont été faites en construisant un pont temporaire du côté de Sainte-Anne, afin de construire la culée nord et le pilier numéro sept en même temps que les autres, et par là de donner aux citoyens de Sainte-Anne l'avantage de travailler, à une époque où nos industries étaient fermées.

"En ce qui concerne le pilier qui supporte la travée tournante il est bon de noter que la construction de son caisson a suivi en général le mode décrit plus haut; mais sur une quantité de points elle en diffère, et surtout par les difficultés inhérentes à l'endroit où il fallait le construire. En voici quelques exemples.

"On se souvient de la crue anormale et formidable des eaux, l'automne dernier, celle-là même qui emporta la superbe structure d'acier du caisson du centre, après que celle-ci eut été mise en place avec tant de précautions, de soins et d'exactitude.

"A cette époque, la compagnie dut interrompre tous ses travaux de rivière pendant les quinze jours que dura cette inondation; le débit du Saguenay à Chicoutimi toucha 260,000 pieds cubes par seconde, soit trente pour cent de plus que le débit moyen du fleuve St-Laurent. Sans compter le coup d'eau normal du printemps de 1932 (qui, lui, fût plus bas que la moyenne), il y eut cinq coups d'eau distincts dans cette saison: un qui dura pratiquement tout le mois de juillet, un dans le mois d'août, deux en septembre et celui d'octobre qui causa tant de dommages dans la région. Par contre, cette année, le débit, après le coup d'eau normal de mai et d'une partie de juin, demeura constamment en bas de 35,000 pieds cubes par seconde (baissant souvent jusqu'à 16,000 p. c. s.) et se trouva ainsi bien en bas de la moyenne. C'est un malheureux hasard qui a voulu que la construction des piliers se fit dans la saison le plus anormale que nous ayons connue depuis vingt années que l'on compile les records du débit du Saguenay.

"L'endroit où devait reposer la structure du caisson pour le pilier pivot, de toute nécessité, avait été draguée d'avance jusqu'à son niveau final, pour la base du pilier. Ceci créait donc un trou en forme de tasse à thé dans le lit de la rivière.

"Cette cavité immense fut massacrée par le courant d'au delà de 8 milles à l'heure qui résulta de la crue d'octobre, passant dans l'étranglement de la rivière causé par les approches, les piliers et les caissons, tous construits ou en cours de construction à cette date.

"Cette excavation fut donc minée par les remous jusqu'à cinq pieds plus bas à certains endroits et fut complètement remplie à d'autres endroits. En plus de la perte matérielle causée par la destruction irrémédiable du caisson, M. Janin s'est trouvé en face d'un problème inquiétant pour l'avenir, à cause du fond de la rivière qui était maintenant dans un état qui éliminait la possibilité de recommencer avec le même système. . . . Il fallait construire une "défense servant en même temps à parer au courant et à faire un ancrage dont la stabilité ne laisserait aucun doute.

"Et encore là, un risque. Si le nez de la défense ne pouvait être complètement construit entre le départ de la glace et la crue normale des eaux au commencement de mai, la perspective de voir cette structure se faire emporter par le courant était aussi démoralisante qu'une certitude. M. Janin décida néanmoins d'attaquer cette défense et de courir le risque, car autrement il était certain qu'attendre après la crue printanière pour la commencer voulait dire que le pont n'aurait pu être complété et ouvert au trafic que dans le cours de l'été 1934, au lieu de la fin de 1933.

"Le succès cette fois couronna les efforts incessants et le travail de jour et de nuit qui se fit du 12 avril au 4 mai, alors qu'à cette date le nez de la défense était complet, avec ses 2,800 tonnes de béton coulé dans le caisson, qui se trouvait plein du niveau de la marée basse à 25 pieds plus bas, et qui est situé à 215 pieds en amont de la ligne centrale du pont. Les derniers jours de ce travail fu-

rent une course avec le flot qui avait déjà commencé à augmenter. Mais aucun dommage ne pouvait alors en résulter. Le Saguenay était battu! Les travaux de rivière furent suspendus pendant près de sept semaines que dura cette inondation.

"Ayant espéré pouvoir commencer les travaux vers le milieu d'avril, la construction du "crib" en pointe fut entreprise et complétée pendant l'hiver. Elle se fit sur la glace du Bassin jusqu'à ce que celle-ci ne fût plus assez forte pour porter cette charge; elle fut donc coupée et le tout alla au fond; la glace noyée sous cette masse de bois fut enlevée et alors la construction continua sans arrêt jusqu'à ce qu'elle fût terminée.

"Les deux caissons intermédiaires (du côté nord) furent placés et entourés de leurs palplanches métalliques permanentes et le tour du caisson du centre arriva. Le "crib" pour ce caisson fut solidement attaché à la masse, devenue monolithique, qui le précédait (en amont du courant).

"A partir de ce moment, une crue subite des eaux n'était plus à craindre; les palplanches métalliques furent placées et, dans ce cas-ci, furent les plus longues employées dans ces travaux, soit 70 pieds de long et d'une seule pièce, cette grande longueur étant nécessaire par suite de l'érosion produite par la crue des eaux, tel qu'expliqué ci-devant. C'est à ce moment que le seul accident sérieux s'est produit. M. Arthur Gagnon, de la Rivière-du-Moulin, contre-maître des ouvriers préposés à la pose de ces palplanches, se fit arracher le pied gauche, lorsque l'une d'elles, devenue glissante par la pluie, dérapa dans ses attaches et tomba . . .

"Après la fermeture du coffre et l'enfoncement des planches, le "crib" qui avait été coulé sur le fond (qui, lui, fut excavé de nouveau pour enlever le remplissage qui s'était fait), fut relevé de 15 pieds pour le placer à son niveau final et la structure, qui (uniquement en bois) n'était que temporaire, fut enlevée, cette partie n'ayant servi que pour la pose des palplanches.

"Le fond de la rivière à l'intérieur du caisson, où il s'était fait des trous qui subséquemment s'étaient à nouveau remplis de bois de pulpe et autres déchets, fut complètement nettoyé par les plongeurs; ces trous furent remplis de pierre concassée après l'enfoncement des 232 pilotis de bois. Aprés quoi ceux-ci furent coupés deux pieds au-dessus du fond, encore une fois devenu de niveau, et le béton de la base fut coulé jour et nuit jusqu'au niveau du bas du "crib".

"Cette base finie, on la laissa durcir et le procédé habituel s'appliqua jusqu'à ce que le pilier lui-même fût complet. Mais, à cause du fait que ce pilier cylindrique est creux à l'intérieur, il a fallu laisser durcir le béton pendant quinze jours avant de laisser pénétrer l'eau à l'intérieur du caisson, afin qu'il soit suffisamment résistant pour ne pas être écrasé par la pression de l'eau. Pendant cette période, des pompes, naturellement, fonctionnaient jour et nuit. Lorsque l'eau fut finalement introduite dans le caisson, il a fallu remplacer certains des membres en acier, formant corps avec le "crib" et passant à travers le pilier, en les brûlant en retrait de la surface du béton; ce travail se faisait entre les marées. Ceci était accompli dans le but de rompre complètement tout lien entre le pilier et le caisson (qui, à partir de ce moment, devient partie de la défense de la travée tournante), afin que les chocs que pourraient occasionner les navires ne puissent pas être transmis au pilier supportant cette travée pesant 1,600,000 livres.

"La structure de la défense est construite de telle sorte que toutes ces pièces qui la composent agissent de façon à ce qu'un choc de navire, quelqu'en soit la direction, soit transmis aux masses de béton situées à sept endroits différents dans sa longueur. Les deux nez ont 2,800 tonnes de béton chacun; intermédiaires entre ces nez et le caisson du centre, se trouvent quatre autres masses de 1,050 tonnes chaque; finalement la base du pilier pivot de 5,000 tonnes.

"Toutes les palplanches entourant ce "quai" sont boulonnées fortement aux membrures des "cribs" et, ainsi, font partie intégrale de la structure, dont la longueur est de 430 pieds, offrant ainsi une protection adéquate à la travée de 375 pieds, qui est une des plus longues de son genre au monde. Toutes les parties de ce long "quai" se trouvent ouvertes à la marée par des ouvertures faites dans les palplanches et qui assurent ainsi une circulation d'eau qui préviendra un dégagement d'odeurs nauséabondes par l'eau qui, sans ces ouvertures, croupirait dans ce coffre.

"Ayant constaté, par l'expérience qu'a acquise la Cie Janin pendant l'exécution de ces travaux, la force du courant et les caprices du débit du Saguenay, le Département des Travaux publics de la Province de Québec, pour le compte duquel ce pont fut construit, jugea bon, par mesure de précaution, de laisser autour des piliers 1 et 5 les palplanches métalliques qui furent enfoncées jusqu'à ce que leurs têtes ne fussent plus qu'à quatre pieds au-dessus de la basse marée; ceci afin d'empêcher le courant de ronger le lit de la rivière autour de ces piliers.

"La partie de ce coffre sortant de l'eau fut entourée de bois de telle sorte que les petites embarcations passant par mégarde trop près de ces piliers ne fussent pas crevées par le métal des palplanches.

Dès que les piliers furent en place le montage de la superstructure en acier fut commencé par la compagnie Dominion Bridge.

"Il est regrettable que la si belle température que nous avons eue pendant l'été ne se soit pas prolongée plus avant dans l'automne. Le mauvais temps a retardé l'érection de l'acier de la travée tournante d'à peu près un mois en tout. Les assurances ne permettent pas aux érecteurs de structures en acier de travailler lorsqu'il pleut ou neige, le travail devenant trop dangereux pour la main-d'oeuvre.

Le pont de Sainte-Anne en 1966. — Photo Ellefsen.

"Le plancher sur la travée tournante fut commencé dès que celle-ci fut tournée et ajustée dans sa position fermée. Ce plancher est en bois, créosoté afin de lui assurer une longue vie, et recouvert de planches asphaltiques. On se sert de bois, de préférence au béton, afin de réduire au minimum de poids mort de cette travée déjà bien lourde. Sur les travées fixes le chemin est en béton également recouvert de planches asphaltiques comme surface d'usure. Leurs trottoirs sont également en béton et d'une remarquable construction.

"Les piliers du pont furent construits en prévision d'un pont combiné, pour chemin de fer et chemin public".

Dimensions

Le pont a une charpente d'acier reposant sur 9 piliers. Trois des 9 piliers ont été construits à une profondeur de 50 pieds d'eau. Le courant du Saguenay, à cet endroit, atteint une vélocité de plus de 8 milles à l'heure, et l'amplitude de la marée y est de 22 pieds. (6).

Sa longueur, à part les approches, est de 1,485 pieds; sa longueur totale est de 2,995 pieds. L'approche du côté nord est longue de 850 pieds, avec une pente de 3 pour cent, et l'approche du côté sud mesure 620 pieds, avec une pente de 2 pour cent.

La travée tournante, la plus longue du genre en Amérique, est de 375 pieds; elle laisse de chaque côté du pilier central une ouverture libre de 165 pieds, équivalant à un passage de 150 pieds. Cette travée mobile repose sur un pilier qui mesure 430 pieds de longueur et 45 pieds de largeur. Elle pèse plus de 1,600,000 livres. Il a fallu 14,800 tonnes de béton pour la construction du pivot suportant la gigantesque travée tournante. Selon les vieux, c'était tout un spectacle que de la voir en opération. Les travées immobiles sont au nombre de six et chacune mesure 185 pieds.

(6) Le Devoir, 10 mars 1934.

Le pont a une largeur charretière de 20 pieds, avec 2 trottoirs de 5 pieds de largeur. (7).

Ceux qui connaissent les caprices du comportement de la rivière Saguenay à cet endroit, particulièrement par le jeu des marées et des courants, peuvent se faire une idée des difficultés énormes rencontrées par les réalisateurs de cette construction, qui est vraiment une belle oeuvre de génie civil. Les ingénieurs de la compagnie Janin ont fait preuve d'une remarquable compétence dans ce genre de travaux.

Inauguration

La construction du pont de Sainte-Anne débuta donc le 8 novembre 1931, pour être terminée le premier décembre 1933. Il a fallu deux ans pour parfaire le pont et celui-ci fut, en fait, ouvert à la circulation exactement le 6 décembre 1933. Cependant, la première voiture automobile y a passé le 4; elle était conduite par Monsieur Léon-Georges Gauthier et occupée par MM. Laframboise et William Murdock.

Le journal annonçait ainsi la nouvelle le 7 décembre:

> "Les voitures circulent sur le pont de Sainte-Anne depuis mardi soir, jour auquel tous les travaux de construction furent terminés, à l'exception de l'installation électrique, qui sera achevée dans quelques jours; cependant le pont de Sainte-Anne n'est pas encore ouvert à la circulation. On s'attend à ce que les officiers du pont soient nommés aujourd'hui. Présentement les droits de péage ne sont pas encore en vigueur". (8)

Le journal entendait sans doute l'ouverture à la circulation par un acte officiel. Cet acte n'a jamais eu lieu.

Taux de péage pour le pont (9)

1 — Piétons, aucune charge.
2 — Chaque automobile avec chauffeur $0.50
3 — Chaque personne additionnelle $0.05
4 — Chaque camion pesant une tonne chargé ou non $0.50
5 — Chaque camion pesant une tonne et plus chargé ou non $1.00
6 — Un cheval avec voiture chargée ou non avec conducteur $0.25
7 — 2 chevaux avec voiture chargée ou non avec conducteur $0.50

Coût des travaux

D'après l'estimation faite par Monsarrat et Pratley le coût des travaux du pont de Sainte-Anne serait comme suit: (10)

Structures métalliques:

2,115 lbs à $0.09	$190,350.00
machinerie	29,650.00
pavé et béton armé	25,000.00
Total	$245,000.00
Conduit et système électrique	9,000.00
Superstructure totale Total	$254,000.00

Piliers :

8 à $45,000.00	$360,000.00
Pilier central	55,000.00
Défenses et pilier de repos de la travée tournante	25,000.00
Total	$440,000.00
Grand total	$694,000.00

D'après les chiffres obtenus du ministère de la Voirie, le coût de la construction s'est élevé à environ $1,200.000. (11) C'est le gouvernement provincial qui aida le plus à la réalisation de ce projet; le pont fut aussi subventionné par Ottawa et les municipalités qui étaient touchées de près. La balance fut payée par versements, qui étaient possibles grâce au poste de péage, qui était à l'extrémité du pont sur la rive de Chicoutimi. Selon les documents, des actions auraient été vendues à $100.00 chacune.

Importance

Le pont fut l'une des plus importantes réalisations du genre, et sa construction fit honneur à la compagnie Janin, qui remplit le contrat avec Dominion Bridge. Le "Progrès du Saguenay", présente le pont comme étant des plus modernes et comme une réussite à tout point de vue.

Le pont de Sainte-Anne, en plus d'apporter la solution d'un problème vital pour les populations riveraines, eut son importance au point de vue touristique.

A cette époque, les paroisses que le nouveau pont reliait directement à Chicoutimi, étaient Saint-Léon de Labrecque, Saint-Nazaire, Saint-Ambroise, Sainte-Anne, Saint-Honoré et Saint-Fulgence.

Conclusion.

Le pont de Sainte-Anne passait en 1933 pour l'un des plus modernes. Tous en étaient satisfaits et personne n'y trouvait à redire. Avec le temps, cependant, il s'est démodé et aujourd'hui il ne répond plus aux besoins de la circulation. En effet, plus de 6,000 automobilistes empruntent quotidiennement ce pont et aux heures d'affluence on assiste parfois à des embouteillages monstres. De plus, les piliers du pont sont, semble-t-il, en très mauvais état, de même que son tablier, qui est rapiécé en plusieurs endroits.

Depuis déjà un certain temps, on réclame un nouveau pont enjambant la rivière Saguenay en face de Chicoutimi. Il s'en vient.

Norbert Morais, étudiant.

---

(7) ASHS, Dossier 2168.
(8) **Le Progrès du Saguenay**, 7 décembre 1933.
(9) ASHS, Dossier 2476.
(10) **Ibid.**
(11) Lettre de M. Edgar Gilbert, directeur général adjoint des ponts, 28 mai 1968.

Hommages du Groupe Murdock

- **Ferronnerie Côté Boivin Limitée**
  — Chicoutimi — Alma — Roberval —
- **CJPM-TV**
- **Les Immeubles Murdock Limitée**
- **Murdock Lumber Limitée**
- **M & M Propane Gas**

Hommages à

SAGUENAYENSIA

et à

La Société Historique du Saguenay

Une industrie
de la Baie des Ha-Ha

● UN PRODUIT DU SAGUENAY

SAGUENAY DRY GINGER ALE

BON COMME L'AIR PUR DE NOS MONTAGNES !.

TRANSPORT GENERAL

Au service du public depuis 1930

TREMBLAY EXPRESS LIMITEE

ENTREPOSAGE DEMENAGEMENT

DE CHICOUTIMI A

QUEBEC - MONTREAL - LAC ST-JEAN

CHIBOUGAMAU.

Service télétype, marchandises entièrement assurées.

JONQUIERE - 547-2141

Hommages de

Justin MALTAIS, L.Ph., prop.

28 est, rue Racine

CHICOUTIMI

et

Maurice LAGACE, L.Ph., Co.-prop.

447 est, rue Racine

CHICOUTIMI

Hommages de

Xavier Néron & Fils Limitée

— ENTREPRENEURS GENERAUX —

Spécialités :

EGLISES — HOPITAUX
EDIFICES PUBLICS
ET INDUSTRIELS

642, Duberger

CHICOUTIMI

Tél.: 549-1446

Hommages d'une industrie régionale

LAITERIE DE CHICOUTIMI LTÉE

Jacques Riverin Robert Wells

Riverin et Wells

NOTAIRES

184 est, rue Jacques-Cartier Chicoutimi

Une expérience de quatre générations

AUBIN & FILS

ENR.

Directeurs de Funérailles

Trois salons à votre service

AMBULANCE

543 - 3331

412 est, rue Jacques-Cartier - CHICOUTIMI

FRADETTE, BERGERON, CAIN

SIMARD et BOUCHARD

AVOCATS

110 est, rue Racine — CHICOUTIMI

Hommages de :

LEMIEUX ET PEDNEAULT Ltée

23 est, rue Racine CHICOUTI

Hommages de

422 Est, rue Racine CHICOUTIMI

Hommages de :

Ben Blackburn

Entrepreneur général

- Construction de chemins
- Location : Gradall et pelle mécanique
- Excavation Construction de maisons et édifices publics

1309 Chemin St-Paul Chicoutimi

Laurent Martel, Inc.

Boulevard Lamarche CHICOUTIMI

"Le Foyer du Livre au Saguenay"

La Librairie Régionale Inc.

461 est, rue Racine
CHICOUTIMI

plus . . .

Ameublements, machines
et
accessoires de bureaux

357 est, rue Racine
CHICOUTIMI

Joyeux Carnaval à tous

lessard
EN BAS DE LA CÔTE LTÉE

AU COEUR DE CHICOUTIMI LE COEUR DU CHIC

BOB HEBERT vous souhaite un joyeux CARNAVAL ! . . .

TABAGIE 500

LE RENDEZ-VOUS POPULAIRE

446 est, rue Racine CHICOUTIMI

Autrefois comme aujourd'hui : LE PLUS MODERNE

HOTEL CHICOUTIMI

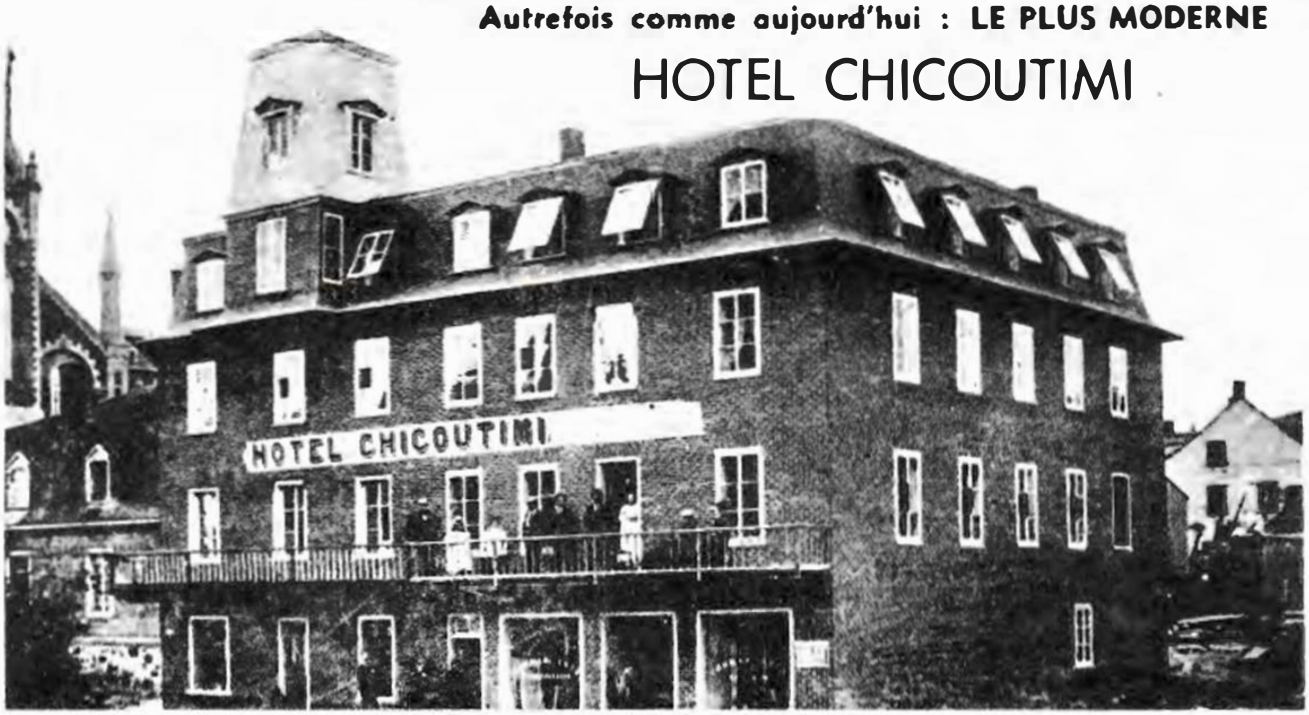

BERNARD PELLETIER
C. A.

110 Est, rue Racine CHICOUTIMI

HOMMAGES
de la
Pharmacie J.-A. DESGAGNE

291, Bagot — BAGOTVILLE

Allyre Gagnon Léonidas Gagnon

GAGNON & GAGNON
NOTAIRES

CHICOUTIMI 263, rue Lafontaine

"JOYEUX CARNAVAL A TOUS"

Les grands magasins Gagnon Frères meubles et nouveautés

CHICOUTIMI

Hommages de :

La Compagnie Price Ltée

Une ancienne photo de l'usine de Kénogami. Qui peut en préciser la date?

SHS
Bureau

SIMPSONS-SEARS

Votre cordial magasin à Rayons

- PLACE DU SAGUENAY CHICOUTIMI
- RUE SACRE-COEUR ALMA
- BOUL. WALBERG DOLBEAU

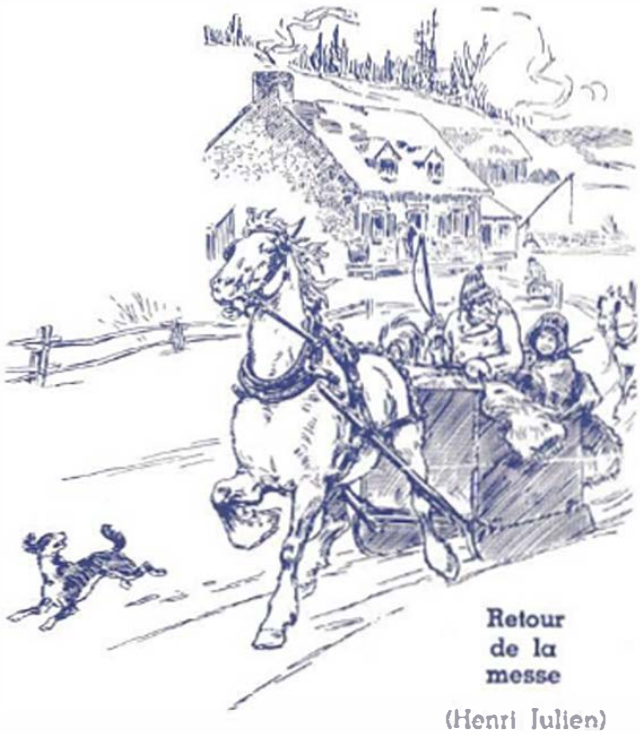

Retour de la messe

(Henri Julien)

LES MAGASINS
CONTINENTAL
LTÉE

une entreprise de chez-nous opérant des magasins de variétés dans 3 PROVINCES du CANADA

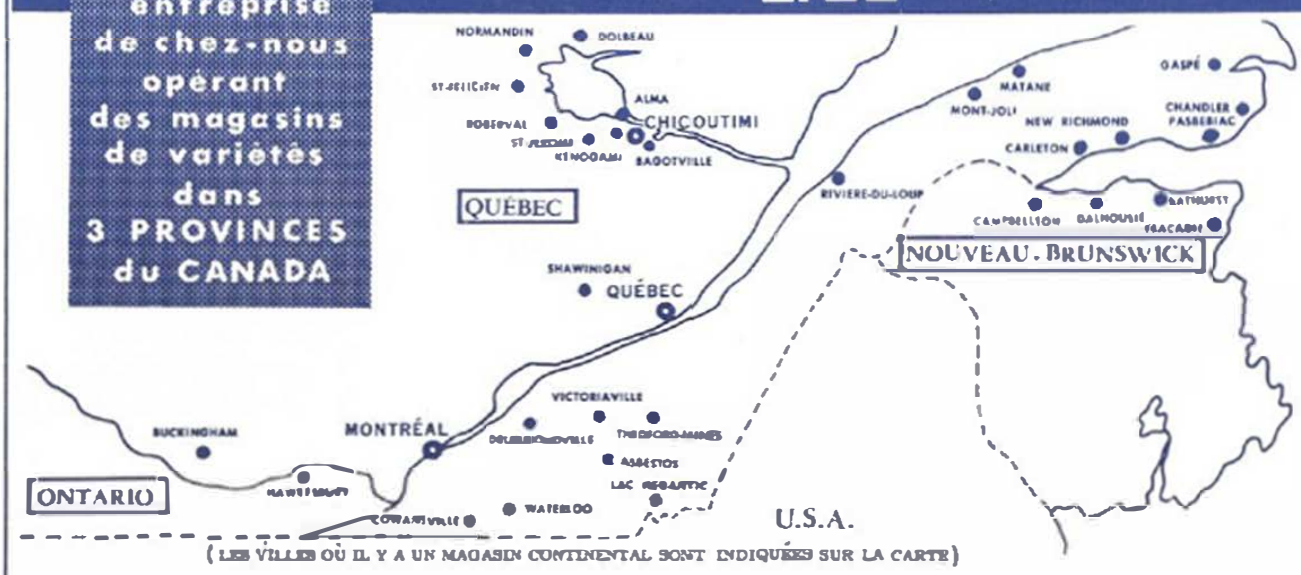

(LES VILLES OÙ IL Y A UN MAGASIN CONTINENTAL SONT INDIQUÉES SUR LA CARTE)